

# Programme de travail 2019-2020

■ Institut national de la jeunesse  
et de l'éducation populaire

INJEP

# TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉSENTATION - INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP)</b>	<b>page 4</b>
<b>SYNTHÈSE ET GRANDES ORIENTATIONS POUR 2019-2020</b>	<b>page 6</b>
<b>ENQUÊTES, DONNÉES ET ÉTUDES STATISTIQUES</b>	<b>page 10</b>
<b>I - Opérations statistiques et études sur la jeunesse et la vie associative</b>	<b>page 10</b>
1. Accueils collectifs de mineurs	<b>page 10</b>
2. Travaux sur le service civique	<b>page 11</b>
3. Indicateurs sur la jeunesse	<b>page 11</b>
4. Autres enquêtes et études secondaires d'enquêtes de la statistique publique	<b>page 12</b>
5. Vie associative	<b>page 12</b>
<b>II - Opérations statistiques et études sur le sport</b>	<b>page 13</b>
1. Licences, clubs et équipements sportifs	<b>page 13</b>
2. Économie du sport	<b>page 14</b>
3. Étude de la pratique sportive	<b>page 15</b>
4. <i>Chiffres-clés</i> du sport	<b>page 16</b>
<b>III - Opérations statistiques et études sur le périmètre « jeunesse et sports »</b>	<b>page 16</b>
1. Diplômes délivrés par le ministère en charge des sports et de la jeunesse	<b>page 16</b>
2. Emplois aidés	<b>page 17</b>
3. Indicateurs de performance	<b>page 17</b>
4. Questions parlementaires	<b>page 17</b>
<b>IV - Animation, appui méthodologique, démarche qualité</b>	<b>page 18</b>
1. Animation régionale	<b>page 18</b>
2. Appui méthodologique	<b>page 18</b>
3. Démarche qualité	<b>page 19</b>
<b>ÉTUDES ET RECHERCHES</b>	<b>page 20</b>
<b>I - Études, recherches et évaluations</b>	<b>page 20</b>
Axe 1: Inégalités, discriminations, accès aux droits	<b>page 20</b>
Axe 2: Parcours, mobilités, territoires	<b>page 28</b>
Axe 3 Engagement, éducation populaire	<b>page 34</b>
Axe 4: Société civile en action, vie associative, innovations sociales	<b>page 41</b>
<b>II - Production statistique et synthèse de données quantitatives</b>	<b>page 44</b>
<b>III - Publication et animation de revue et collection scientifique</b>	<b>page 46</b>
<b>IV - Organisation d'évènements scientifiques et contributions à l'animation de la recherche</b>	<b>page 48</b>
<b>V - Participation à des comités ou instances scientifiques</b>	<b>page 49</b>

<b>EXPÉRIMENTATION ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES</b>	<b>page 51</b>
<b>I - Lancer, animer et suivre les expérimentations</b>	<b>page 51</b>
1. Mise en œuvre de la programmation 2018-2020	<b>page 51</b>
2. Suivi des expérimentations en cours	<b>page 52</b>
3. <i>Grande École du Numérique</i>	<b>page 54</b>
4. Nouveaux appels à projets	<b>page 54</b>
<b>II - Capitaliser et diffuser les enseignements des expérimentations</b>	<b>page 55</b>
1. Réalisation de publications	<b>page 55</b>
2. Réponses à appels à contribution ou à communication	<b>page 56</b>
3. Organisation de réunions de restitution et partage	<b>page 56</b>
<b>III - Travaux d'expertise – participation à des groupes de travail</b>	<b>page 57</b>
<b>DOCUMENTATION – CENTRE DE RESSOURCES</b>	<b>page 59</b>
<b>I - Gestion d'une bibliothèque spécialisée</b>	<b>page 59</b>
1. Les publics	<b>page 60</b>
2. Circuit des documents	<b>page 60</b>
3. Rénovation du système d'information documentaire	<b>page 62</b>
4. Offres de services	<b>page 63</b>
<b>II - Les veilles réalisées par la mission documentation</b>	<b>page 64</b>
1. Veilles documentaires thématiques	<b>page 64</b>
2. Livrables de veille	<b>page 64</b>
<b>VALORISATION ET DIFFUSION</b>	<b>page 66</b>
<b>I - Une offre éditoriale renouvelée</b>	<b>page 66</b>
1. Ouvrages de référence à La Documentation française	<b>page 66</b>
2. <i>Fiches Repères, Atlas et Chiffres-clés</i>	<b>page 67</b>
<b>II - Le développement d'une stratégie digitale</b>	<b>page 68</b>
1. Refonte du site web	<b>page 68</b>
2. Présence sur les plateformes spécialisées et les réseaux sociaux	<b>page 69</b>
<b>III - L'évolution de la politique événementielle</b>	<b>page 69</b>
1. <i>Les conférences-débats, rencontres et séminaires INJEP</i>	<b>page 69</b>
2. Ajustement de la politique événementielle	<b>page 69</b>
<b>IV - Mise en place d'une stratégie et d'un plan de communication</b>	<b>page 70</b>

# PRÉSENTATION - INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP)

**Observatoire producteur de connaissances, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.**

Sa mission: contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation. Son ambition: partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes...), l'INJEP produit, rassemble, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels.

## L'INJEP: creuset de nouvelles connaissances et de nouvelles données publiques

L'INJEP conduit un programme d'études et de recherches et produit des données statistiques contribuant à éclairer les problématiques et enjeux des questions de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative. L'institut comprend le service statistique ministériel en charge de la jeunesse et du sport. Il participe également à l'animation de la recherche, notamment à travers le pilotage de la revue scientifique *Agora débats/jeunesses*.

## L'INJEP: lieu unique à l'interface des différents acteurs

À la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou professionnels, l'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs.

## L'INJEP: laboratoire d'idées: expérimentations et pratiques innovantes

À travers l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, l'INJEP accompagne les initiatives innovantes des acteurs de terrain. Il suit les expérimentations, leur donne de la visibilité et, à partir de leurs

évaluations, capitalise les bonnes pratiques et propose des pistes pour les modéliser. L'objectif est ainsi d'étudier les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces. En lien avec les professionnels de jeunesse et de l'éducation populaire, et en veille sur les évolutions et pratiques innovantes qu'il valorise, l'INJEP participe à la mutualisation et à l'essaimage de bonnes pratiques.

## DES PUBLICATIONS

Reflète de son activité, l'INJEP produit de nombreuses publications :

- Des résultats d'études ou d'évaluations qui prennent la forme de rapports, d'ouvrages ou de synthèses (*INJEP: analyses & synthèses*).
- Une revue de recherche, *Agora débats/jeunesse*.
- Une collection de mutualisation des pratiques de terrain, outil de réflexion et d'action « Les Cahiers de l'action ».
- Toutes ces productions sont également disponibles sur le site Internet de l'INJEP.

## UN CENTRE DE DOCUMENTATION

L'INJEP dispose d'un centre de ressources qui offre un fonds spécialisé unique en France sur les questions de jeunesse, d'éducation populaire-animation, de vie associative et des sports. Ouvert à l'ensemble des acteurs de ces domaines, ainsi qu'aux chercheurs, il est un outil précieux pour l'ensemble des activités de l'institut.

## DES ÉVÉNEMENTS, DES INTERVENTIONS

L'expertise de l'INJEP se caractérise également par des interventions ponctuelles ou régulières auprès des acteurs. L'INJEP vise également à partager cette expertise avec le plus grand nombre, en l'inscrivant dans l'espace public. Pour ce faire, l'institut organise régulièrement des conférences-débats, séminaires et rencontres rassemblant des acteurs d'horizons variés.

### STATUT ET ORGANISATION

Créé par le décret du 24 décembre 2015 (n° 2015-1771) l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service à compétence nationale rattaché au directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

#### Cinq missions le composent :

- La mission des études de l'observation et des statistiques
- La mission observation et évaluation
- La mission d'animation du fonds d'expérimentation pour la jeunesse
- La mission valorisation et diffusion
- La mission documentation – centre de ressources

## SYNTHÈSE ET GRANDES ORIENTATIONS POUR 2019-2020

Trois années après sa création en tant que service à compétence nationale, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire a pour ambition de profiter de sa situation au cœur d'un système rassemblant une grande diversité d'acteurs et de la neutralité qui gouverne son activité pour continuer à organiser les croisements entre différents regards : scientifiques, politiques ou encore techniques. L'institut souhaite ainsi favoriser la coopération et les synergies entre les différents acteurs des champs de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative par la diffusion et la valorisation de données et de connaissances, la production d'indicateurs, la circulation de savoir-faire, de concepts ou encore de méthodes, mises en partage et accessibles à tous.

Conformément à son projet de service, les missions de l'INJEP se décomposent en deux axes principaux :

- la réalisation de travaux visant à produire des connaissances dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire de la vie associative et du sport. L'institut est chargé notamment d'analyser la situation des jeunes et les politiques qui leur sont destinées.
- constituer un pôle de ressources et d'expertise pour l'ensemble des acteurs dans ces domaines et participer à diffuser les connaissances auprès de ces publics.

Par-delà les activités conduites par les cinq missions de l'institut, le programme de travail de l'INJEP pour 2019-2020 est marqué par plusieurs nouveaux chantiers majeurs qui visent à apporter des connaissances dans des domaines marqués par un fort besoin d'informations. Cette volonté se traduit par la mise en œuvre de quatre priorités pour l'activité du service en 2019-2020 :

- La réalisation et l'exploitation de grandes enquêtes statistiques nationales sur des sujets caractérisés par un manque de données précises ou récentes (service civique, pratiques physiques et sportives, pratiques des adolescents en dehors de l'école...);
- Le développement des travaux d'études sur la vie associative (participation associative en France et en Italie, logiques d'engagement dans le bénévolat d'entreprise, connaissance du tissu associatif dans ses dimensions d'emploi et de bénévolat...);
- Le lancement de travaux de recherche originaux (effets des colonies de vacances sur les parcours des jeunes, les jeunes femmes et l'armée, compétence jeunesse des conseils régionaux à l'heure de la réforme territoriale, les jeunes et la démocratie à travers l'enquête européenne sur les valeurs...);
- Le lancement et le suivi de nouvelles expérimentations et évaluations via le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse (Plan pauvreté, jeunes ultramarins, dispositif dans les territoires ruraux...). L'INJEP contribuera par ailleurs à la mise en place de l'évaluation du Service national universel (SNU) dès la phase de préfiguration en 2019.

Au-delà de ces grands chantiers structurants, plusieurs opérations d'envergure seront conduites par l'institut :

- La préparation de chiffres clés de la jeunesse, du sport et de la vie associative, aussi bien sous format papier que dans une version régulièrement actualisée en ligne;
- La préparation d'un ouvrage de capitalisation des expérimentations menées par le FEJ dans la collection de l'INJEP à La Documentation française;
- La préparation d'une nouvelle édition de *L'Atlas des jeunes et L'Atlas des fédérations sportives*;
- La rénovation du système d'information documentaire et de la lettre de veille *INJEP veille et actus*;
- Le lancement d'un nouveau site Internet de l'INJEP plus adapté à ses missions et la poursuite de la refonte de l'offre éditoriale, avec le développement de collections *INJEP notes et rapports* et *Fiches Repères*;
- L'organisation d'événements de diffusion et de valorisation, et notamment des « Rencontres de l'INJEP 2019 » qui porteront sur la vie associative.

Conformément au projet de service de l'INJEP, six grands axes opérationnels guideront son activité en 2019-2020 :

- 1) Poursuivre le développement de la fonction transversale d'observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
- 2) Conforter les productions de la statistique publique au sein de l'institut afin qu'il puisse pleinement jouer le rôle de service statistique ministériel dans le respect des règles propres au système européen de la statistique publique.
- 3) Renforcer les échanges avec les services centraux et déconcentrés du ministère chargé de la jeunesse et des sports, ainsi qu'avec les autres services de l'État intervenant dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et des sports.
- 4) Renforcer l'inscription des travaux de l'institut dans le cadre de partenariats variés, tant avec des universités et organismes de recherche, que de partenaires institutionnels ou associatifs.
- 5) Conforter la reconnaissance scientifique de l'institut tout en développant sa notoriété.
- 6) Poursuivre la construction de l'identité commune du service en confortant la complémentarité des expertises, des métiers et des compétences.

Quatre axes thématiques organisant la production de connaissances ont été collectivement dégagés et seront plus particulièrement développés en 2019-2020 :

## Inégalités / discriminations / non-recours aux droits

Les écarts croissants de situations entre les jeunes ont été au cœur des questionnements et analyses dans les travaux de l'INJEP des années précédentes. La volonté première a été de capitaliser les connaissances disponibles et de fournir des clés de compréhension des dynamiques de cumul des inégalités, notamment à travers la grille d'analyse multidimensionnelle des rapports sociaux (genre, origine sociale, origine ethnique...) et d'autres facteurs (niveau d'étude par exemple). Une attention particulière a également été accordée à l'étude des inégalités sociospatiales et leurs impacts sur la construction des parcours des jeunes. De même, le questionnement sur l'égalité des chances au regard de l'inégale répartition des ressources publiques sur les territoires a débouché sur une autre série de travaux consacrés aux discriminations (à l'embauche, au logement et aujourd'hui aux discriminations liées à l'âge), notamment des évaluations du FEJ.

Sur ces bases, la production de connaissances sur ce thème sera poursuivie en approfondissant les analyses sur certaines catégories de jeunes (les jeunes filles en milieu rural ou les jeunes migrants par exemple) ainsi que sur les discriminations. C'est le sens du partenariat noué avec l'INED et l'INSEE sur l'enquête « Trajectoires et origines (Teo) ». La réduction des inégalités et des discriminations est par ailleurs un des thèmes des nouveaux programmes expérimentaux du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse.

## Parcours / mobilités / territoires

La problématique des parcours est particulièrement intéressante s'agissant de la production de connaissances sur les jeunes, car elle permet notamment de prendre en compte les différentes dimensions des processus d'autonomisation des jeunes ainsi que leurs ancrages dans différentes sphères de vie, notamment en articulant les temporalités individuelles avec les temporalités sociales et institutionnelles. Les trajectoires sont désormais plus imprévisibles, faites de bifurcations, de discontinuités et de ruptures qui placent les individus face à de véritables épreuves identitaires. La notion de parcours est également intéressante pour l'action publique et donc l'analyse de celle-ci, dans la mesure où elle permet de dépasser les difficultés liées à la multiplicité des seuils d'âge. Deux questions seront au cœur des futurs travaux

concernant les politiques publiques : quels sont les effets de l'usage de cette nouvelle catégorie d'action publique sur la situation des jeunes ? Quelle est son efficacité à combattre les inégalités sociales ?

Les travaux conduits jusqu'à présent par l'INJEP seront prolongés sur l'analyse des parcours d'entrée dans la vie active (conditions d'insertion professionnelle pour la MÉOS et la MAFEJ, intégration dans l'entreprise, rapport au travail et à l'entrepreneuriat des jeunes pour la MOE), mais aussi sur les débuts de la vie affective et de la sexualité, au travers par exemple du partenariat avec l'INED sur l'enquête « Parcours et vie affective des jeunes adultes (enquête ENVIE) ». La reconduction de l'enquête nationale sur les pratiques sportives sera aussi un moyen de mieux saisir la contribution de celles-ci au processus de construction identitaire, comme le lancement de nouveaux appels à expérimentations sur l'appréhension des besoins et les réponses aux attentes des jeunes en milieu rural ou encore la facilitation de l'apprentissage.

Plus généralement, l'attention continuera aussi à être portée sur la question de la mobilité géographique comme levier dans la construction de l'individu et de son parcours de vie. Cette orientation implique notamment d'étudier le rapport et les usages du territoire chez les jeunes et les réponses apportées par les territoires comme espaces de ressources et d'opportunités, comme le font apparaître les travaux en cours sur les politiques intercommunales de jeunesse. Un focus sera porté sur la jeunesse d'outre-mer, notamment, au travers d'expérimentations du FEJ ou l'exploitation de l'enquête « Migrations Famille et Vieillesse » en outre-mer.

## Engagement / éducation populaire

L'engagement des jeunes est une problématique travaillée de longue date par l'INJEP dans ses différentes composantes. De nombreux travaux ont été conduits qui permettent de combattre l'idée selon laquelle les jeunes ne s'engageraient plus et mettent au contraire en avant la diversification des formes d'engagements juvéniles qui ne se réduisent plus à des formes instituées comme l'engagement politique ou associatif.

Cet investissement sur la problématique de l'engagement sera renforcé, autant sur des pratiques d'engagement formelles (les usages associatifs du service civique, les conseils de jeunes) que sur des pratiques moins instituées comme le militantisme dans des mouvements hors partis. Les travaux sur l'étude des comportements de radicalité politique et religieuse seront également poursuivis. Cette période sera aussi marquée par l'exploitation de l'enquête européenne sur les valeurs des jeunes en partenariat avec le laboratoire Pacte/Sciences-Po Grenoble, qui permettra d'actualiser les connaissances sur les rapports des jeunes à la démocratie, à la famille, au travail ou encore à la religion, mais aussi sur leurs engagements et leur participation associative.

On ne saurait interroger les transformations des pratiques démocratiques sans questionner les évolutions de l'éducation populaire et notamment dans la réalisation de ses finalités d'accès aux savoirs et à la culture comme condition de l'exercice de la citoyenneté. Une étude sera par ailleurs menée sur les outils de communication et les réseaux sociaux numériques dans l'espace et le temps singuliers des colonies de vacances. Les relations entre société civile et sciences sont enfin un axe essentiel, visant à mieux connaître et à faire reconnaître la diversité des formes de savoirs ainsi qu'à promouvoir les interactions sciences-société. Dans cette perspective, l'INJEP poursuivra son partenariat avec la plateforme ALLISS (Alliance Sciences Société).

## Société civile en action / vie associative / innovations sociales

L'intérêt porté par l'INJEP à la société civile ne s'arrête pas au croisement des savoirs et aux sciences participatives; l'apport des initiatives associatives ou collectives au renforcement des liens sociaux et solidaires mérite d'être étudié pour en comprendre les ressorts, les lignes de force ou les faiblesses, et les sortir de l'invisibilité. Comme indiqué dans les orientations générales, il s'agira d'abord de réaliser un fort investissement sur la mise en place d'un système d'information sur les associations, mais d'autres études seront lancées sur les transformations des formes d'engagement associatif, par exemple le bénévolat dans le domaine sportif, l'impact du service civique /volontariat sur les carrières bénévoles ou encore la socialisation professionnelle des jeunes dans l'ESS dans le cas des coopératives.

Par ailleurs, l'INJEP dispose à travers le FEJ d'un matériau extrêmement riche pour analyser les innovations sociales autour de cinq thématiques: la lutte contre l'exclusion et la santé, l'emploi et l'insertion; l'éducation et la formation; la citoyenneté et la vie associative; et le numérique. Au-delà des enseignements permettant d'identifier les grandes tendances d'évolution à l'œuvre, la question du changement d'échelle est particulièrement importante à approfondir afin de favoriser la diffusion sociale de ces innovations.

Ce document vise ainsi à présenter de manière détaillée l'activité de chacune des missions de l'INJEP.

# ENQUÊTES, DONNÉES ET ÉTUDES STATISTIQUES

La mission des études de l'observation et des statistiques (MÉOS) de l'INJEP est le service statistique ministériel (SSM) du ministère en charge de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Elle met en œuvre un programme d'études et de statistiques dont les résultats permettent d'éclairer les politiques publiques du ministère.

Les missions de la MÉOS sont transversales et s'articulent principalement autour des pratiques sportives et licenciées, de l'économie du sport, des métiers et emplois liés aux sports et à l'animation, des accueils collectifs de mineurs, de la mobilité internationale des jeunes, ainsi que des diplômes délivrés par les ministères chargés de la jeunesse et des sports.

Elle coordonne l'ensemble des travaux statistiques produits au sein du ministère, et veille, entre autres, à l'harmonisation des différents projets statistiques ou études sur le plan méthodologique.

## I - Opérations statistiques et études sur la jeunesse et la vie associative

### 1. Accueils collectifs de mineurs

#### ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS AVEC ET SANS HÉBERGEMENT

La DJEPVA régleme et contrôle les accueils des mineurs avec hébergement (colonies/séjours de vacances notamment) ainsi que les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. La MÉOS est chargée d'exploiter cette base réglementaire et produit des statistiques annuelles sur ces accueils. Ces statistiques, mises en ligne sur le site de l'INJEP et sur celui du ministère, détaillent l'activité de ces accueils : leur nombre, les effectifs d'enfants, la destination, le type et durée du séjour, pour les accueils avec hébergement...

#### DIPLÔMES RELATIFS À L'ENCADREMENT DES MINEURS

Le ministère délivre des diplômes permettant d'encadrer, dans les accueils collectifs de mineurs, en tant qu'animateur (BAFA) ou directeur de centre ou adjoint au directeur (BAFD). La MÉOS réalise depuis 2017 une exploitation de ces données administratives, issues de l'application BAFA-BAFD. Ces premières données de cadrage qui s'attachent à caractériser la population des diplômés et en analyser l'évolution au cours des dernières années seront mises à jour chaque année par la MÉOS et seront enrichies par des exploitations complémentaires de manière notamment à produire des tableaux par région.

Une étude relative à l'encadrement des accueils collectifs de mineurs croisant les données issues des bases sur les accueils et sur les diplômes a débuté fin 2018.

## 2. Travaux sur le service civique

### PRODUCTIONS D'INDICATEURS SUR LE SERVICE CIVIQUE

Depuis 2017, l'Agence du Service Civique (ASC) et la MÉOS se sont associées pour mener en partenariat des travaux d'études et d'enquêtes sur le dispositif du service civique. Cela s'est traduit par la publication d'une première étude portant sur le développement du dispositif depuis 2010 et d'une *Fiche Repère* accompagnée de la mise à disposition de tableaux statistiques qui seront actualisés chaque année.

### PRÉPARATION D'UNE ENQUÊTE SUR LES BÉNÉFICIAIRES ET LES STRUCTURES D'ACCUEIL DU SERVICE CIVIQUE

L'Agence du Service Civique (ASC) et la MÉOS préparent une enquête statistique portant sur les bénéficiaires. L'objectif de cette opération qui se déroulera début 2019 est de mieux comprendre ce que les missions de Service Civique apportent aux volontaires. Elle abordera trois principales questions : tout d'abord, les caractéristiques économiques, sociales et géographiques des volontaires afin de caractériser les usages du Service Civique par les différents profils de volontaires. Ensuite, elle les interrogera sur leurs parcours scolaires, étudiants, professionnels et d'engagement en amont et en aval de la mission Service Civique. Enfin, elle cherchera à décrire les activités réalisées au cours de leur mission de Service Civique pour mieux décrire le contenu des missions et estimer les compétences qu'ils ont pu développer à cette occasion. Les résultats de cette enquête sont attendus fin 2020 et devraient permettre une meilleure évaluation du dispositif (place du service civique dans le parcours des jeunes, description des missions, etc.).

[> Retour sommaire](#)

## 3. Indicateurs sur la jeunesse

### TABLEAUX DE BORD DE LA JEUNESSE ET CHIFFRES CLÉS DE LA JEUNESSE

En rassemblant les principaux indicateurs de la statistique publique, organisés en grandes thématiques (santé, marché du travail, etc.), ce tableau de bord fournit à l'ensemble des acteurs de jeunesse une vision transversale et objective des jeunes de 15 à 30 ans. Dans le prolongement des travaux du groupe de travail interministériel « Données de cadrage sur la jeunesse », la MOE et la MÉOS collaborent pour actualiser ces indicateurs en ligne. Une publication de synthèse « Chiffres Clés de la jeunesse » sera mise à disposition de l'ensemble des acteurs début 2019.

### MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES

La MÉOS collecte l'ensemble des données fournies par les différents acteurs (opérateurs, programmes, dispositifs) de cette mobilité et en réalise une exploitation dont les principaux résultats sont présentés lors de la réunion des opérateurs de la mobilité internationale.

## 4. Autres enquêtes et études secondaires d'enquêtes de la statistique publique

### RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES ÉLÈVES DU PANEL DE LA DEPP

L'INJEP et la DEPP (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance), service statistique ministériel du ministère en charge de l'éducation nationale, préparent la réalisation d'une enquête auprès des élèves du panel géré par la DEPP. Cette enquête qui se déroulera entre avril et juillet 2019 auprès des élèves du panel recrutés en 2011 à l'entrée en CP permettra de mieux connaître les activités réalisées en dehors de l'école par les jeunes, en particulier les pratiques sportives des jeunes, leur participation à la vie citoyenne, mais également de mieux savoir comment est occupé le temps des vacances scolaires. Les premiers résultats de cette enquête devraient être disponibles début 2020.

### PARTICIPATION AU PROJET « MIGRATIONS, FAMILLE ET VIEILLISSEMENT (MFV-2) » DE L'INED

L'INJEP a noué un partenariat avec l'Institut national d'études démographiques (INED) dans le cadre de l'enquête « Migrations, Famille et Vieillesse (MFV-2) », première enquête sociodémographique de grande ampleur conduite dans les départements et régions d'outre-mer (DROM). Cette enquête a pour objet l'analyse et la mesure des mutations sociodémographiques à l'œuvre au sein de chacune de ces collectivités : importance et caractéristiques des migrations, évolution des structures familiales, changements des comportements de reproduction, place et perspectives d'avenir de la jeunesse, importance de la précarité sociale, évolution des formes traditionnelles de solidarités en lien avec le vieillissement des populations. Dans le cadre de ce partenariat, la MÉOS exploitera les données de cette enquête à l'horizon 2020 pour la production d'études sur la jeunesse dans les départements et régions d'outre-mer.

## 5. Vie associative

### PILOTAGE DU GROUPE DES PRODUCTEURS DE DONNÉES SUR LA VIE ASSOCIATIVE

En 2018, la MÉOS a piloté un premier groupe de travail réunissant les principaux producteurs de données sur la vie associative. Ce groupe de travail a permis de faire le point sur les données et travaux existants. Il sera à nouveau réuni au moins une fois chaque année pour échanger sur les problèmes rencontrés par les producteurs, harmoniser les sources et partager les travaux en cours.

### CHIFFRES-CLÉS DE LA VIE ASSOCIATIVE

Afin de mettre à disposition de l'ensemble des acteurs, des données de référence sur la vie associative, l'INJEP publiera en 2019 des *Chiffres-clés de la vie associative*. Cette publication, qui permettra de rassembler l'ensemble des données disponibles sur la vie associative (emploi associatif, bénévolat ou subventions...) à partir de données de la statistique publique (enquête association 2014 de l'INSEE, DSN, SIRENE...) des données de gestion du ministère (FONJEP) ou de chercheurs partenaires, sera actualisée régulièrement.

## ÉTUDES SUR LA VIE ASSOCIATIVE

La MÉOS a entamé des travaux d'analyse du fonctionnement du monde associatif qui contribueront à enrichir la connaissance du tissu associatif, dans ses dimensions d'emploi et de bénévolat notamment. Ces études s'appuient sur l'exploitation des données de l'INSEE (enquête emploi, « Associations 2013 », SRCV...), de la direction générale des finances publiques ou encore des données sur l'emploi salarié de l'Acoss. Une première publication de ces travaux est prévue en 2019 dans le champ des associations sportives.

La MÉOS a par ailleurs réalisé une nouvelle typologie des associations employeuses et non-employeuses dans le cadre de l'élaboration de l'ouvrage sur le « Paysage associatif français » porté par le Centre d'économie de la Sorbonne. Cette typologie dresse un portrait synthétique des principaux types de structures associatives. Réalisée à partir des données de l'enquête « Associations 2013 » de l'INSEE, elle actualise et enrichit la dernière typologie datant de 2012.

La mission est par ailleurs associée au projet de refonte de l'enquête auprès « Associations » de l'INSEE dont la prochaine collecte est prévue pour 2019. Elle suit également le projet « dataasso.fr » piloté par la DJEPVA qui résulte de l'appariement de la base du répertoire national des associations et du répertoire SIRENE.

## ANALYSE STATISTIQUE DE L'EFFORT DE L'ÉTAT EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS

Depuis 2016, la MÉOS réalise annuellement l'analyse statistique transversale du « jaune budgétaire » relatif à l'effort de l'État en faveur des associations à partir du fichier national des subventions versées à des associations depuis le budget de l'État. Cette analyse est réalisée sur la base des données de l'année N-1 fournie par la direction du budget qui consolide l'ensemble des contributions aux associations versées par des directions d'administration (dont la DJEPVA).

[> Retour sommaire](#)

# II - Opérations statistiques et études sur le sport

## 1. Licences, clubs et équipements sportifs

### RECENSEMENT ANNUEL DES LICENCES ET CLUBS SPORTIFS

Un recensement annuel des licences et clubs est réalisé annuellement par la MÉOS auprès des 113 fédérations sportives agréées, dans le cadre des conventions d'objectifs que l'État signe avec les fédérations. Chacune d'entre elles fournit deux fichiers détaillés relatifs aux licences délivrées et aux clubs qui lui sont affiliés. Les statistiques de l'année N, ventilées par fédérations, régions, départements, sexe et tranche d'âge, sont mises en ligne sur le site de l'INJEP en juillet N+1.

Ces fichiers sont, de plus, transmis à l'INSEE pour géocodage: détermination du code commune, ainsi que du code « quartiers prioritaires ». Les fichiers transmis par les fédérations sont contrôlés et subissent des premières corrections avant d'être formatés et adressés à l'INSEE.

### MISE À DISPOSITION DES DONNÉES SUR LES LICENCES ET CLUBS SPORTIFS

- Une base de données détaillée des licences est confectionnée en croisant les communes et les différentes fédérations sportives. Les effectifs de licences sont ventilés par sexe, tranche d'âge et appartenance ou non à un quartier prioritaire. Cette base est mise à disposition des utilisateurs en *open data* sur le site public [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr).

- Une batterie d'indicateurs détaillés et produits à partir du recensement alimente également un outil ministériel, Cartostats. Cet outil, piloté par la MÉOS et la direction des sports, permet de réaliser directement des cartes et de visualiser les indicateurs statistiques prédéfinis sur des zones géographiques paramétrables. Il est actuellement accessible aux personnels des ministères sociaux et des services déconcentrés en charge de la jeunesse et des sports. À moyen terme, il sera accessible plus largement sur Internet.

## TRAVAUX D'ÉTUDES SUR LES LICENCES ET CLUBS SPORTIFS

Les données issues du recensement constituent une source d'information particulièrement riche permettant une analyse approfondie de la pratique sportive licenciée. La MÉOS réalise chaque année des études explorant cette source sous un angle nouveau. Après avoir publié en 2017 une étude sur la pratique sportive des jeunes, la MÉOS a lancé fin 2017 des travaux sur la pratique sportive dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) ainsi que sur la relation entre les clubs et ses licenciés (différence entre le département de résidence et celui du club où la licence est délivrée).

## ACTUALISATION DE L'ATLAS DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

La MÉOS travaille en collaboration avec la direction des sports à l'actualisation de l'atlas des fédérations sportives, dont la dernière édition datait de 2015. En collaboration avec la direction des sports, la MÉOS produit l'ensemble des données statistiques nécessaire. L'ouvrage devrait être rendu public en 2019.

## TRAVAUX SUR LE RECENSEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La MÉOS participe au comité de pilotage du recensement des équipements sportifs. Afin de valoriser les données au niveau national, le recensement des équipements sportifs pourra faire l'objet d'une publication dans les collections de l'INJEP en partenariat avec la direction des sports.

## 2. Économie du sport

### COMPTE SATELLITE DU SPORT

Le service statistique ministériel mesure annuellement le poids économique du sport dans l'économie nationale. Le principal agrégat suivi est la dépense sportive nationale, l'emploi et les échanges extérieurs de biens. La dépense sportive nationale concerne les dépenses sportives des ménages, de l'État et des entreprises. L'emploi sportif inclut tous les emplois (y compris les indépendants et les temps partiels) des secteurs dont l'activité économique principale est liée au sport. Les biens concernés par les échanges extérieurs sont ceux à usage sportif enregistrés dans les statistiques douanières.

La MÉOS a publié en 2018 une note présentant l'ensemble des choix méthodologiques sous-jacents à l'élaboration du poids économique du sport. En parallèle, des améliorations de cette méthode (intégration de nouvelles sources notamment) sont à l'étude qui devrait conduire à une réestimation du poids économique du sport, notamment de la contribution des collectivités territoriales.

La mission est membre du groupe de travail européen sur la mise en place de comptes satellites du sport. Ce groupe est animé par l'Unité « Sport » de la Commission européenne.

La MÉOS est par ailleurs membre du Conseil scientifique de l'observatoire de l'économie du sport qui comprend des représentants de la direction des sports, des chercheurs et des acteurs économiques du secteur sport. Cet observatoire a vocation à orienter des travaux d'étude visant à une meilleure connaissance des circuits économiques dans les secteurs du sport.

### 3. Étude de la pratique sportive

#### RÉALISATION D'UNE NOUVELLE ENQUÊTE NATIONALE SUR LES PRATIQUES PHYSIQUES ET SPORTIVES

La MÉOS a débuté en 2018 la préparation d'une nouvelle grande enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives en collaboration avec la direction des sports. La dernière enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives datant de 2010, la réalisation de cette enquête répond au besoin d'actualisation des données sur ce sujet, rappelé par le Conseil économique, social et environnemental dans un avis sur « L'accès de plus grand nombre à la pratique d'activités physiques et sportives » du 10 juillet 2018 (cf. préconisation n° 4).

L'objet de cette enquête est de décrire précisément les pratiques physiques et sportives, qu'elles soient autonomes ou encadrées, et de faire apparaître, dans la mesure du possible, la plus grande diversité de pratiques, les pratiques émergentes, de mesurer le nombre de licenciés et de caractériser les profils sociodémographiques, des pratiquants assidus aux non-pratiquants. La taille de l'échantillon devra permettre d'observer un grand nombre de disciplines et d'améliorer la précision statistique de l'enquête. La connaissance actualisée de l'investissement de la population française dans les pratiques physiques et sportives est une nécessité pour la mise en place de politiques publiques et leur évaluation, pour le monde sportif, mais aussi pour la recherche et l'industrie du sport. La collecte de cette enquête de la statistique publique devrait avoir lieu en 2020, après avis du Conseil national de l'information statistique.

#### RÉALISATION D'UN BAROMÈTRE BISANNUEL SUR LA PRATIQUE SPORTIVE

En complément de l'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives, la MÉOS, en partenariat avec la direction des sports, a réalisé en 2018 une première édition du baromètre sur la pratique sportive. Destiné à suivre l'évolution dans le temps de la pratique sportive des Français auprès d'un échantillon de personnes de 15 ans et plus en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), ce dispositif sera réédité tous les deux ans. Moins coûteux et moins complexe d'un point de vue technique que l'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives, ce dispositif apportera un éclairage régulier des pratiques sportives. Les premiers résultats de ce baromètre seront rendus publics début 2019.

#### RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SUR LE LIEN ENTRE PRATIQUE SPORTIVE, QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE

Santé publique France et la MÉOS ont noué un partenariat pour l'exploitation des données sur la pratique sportive issues du « Baromètre santé ». Ce dispositif d'enquêtes périodiques débuté en 1992 et porté aujourd'hui par Santé publique permet de suivre les principaux comportements, attitudes et perceptions de la population résidant en France vis-à-vis de sa santé. Les baromètres santé font partie des sources de données mobilisées pour évaluer l'état de santé de la population, en apportant des informations relatives aux habitudes de vie, aux facteurs de risques, à la qualité de vie ou à la position socio-économique. La pratique sportive qui fait partie des thématiques abordées par le questionnaire n'a pas encore fait l'objet d'étude spécifique. Sur la base des données du « Baromètre santé », la MÉOS et Santé publique France travailleront à partir de 2019 sur deux études, l'une sur les évolutions de la pratique sportive depuis 2000

qui pourrait faire l'objet d'une publication dans la collection *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* de Santé publique France, l'autre sur l'analyse des liens entre pratiques sportives, qualité de vie et bien-être dans la collection *INJEP: analyses & synthèses*.

## 4. Chiffres-clés du sport

La MÉOS publie de manière régulière des données statistiques sur le sport sous la forme de « chiffres-clés du sport ». Depuis 2018, ces données sont fournies en ligne sous forme de tableaux, plus facilement exploitables pour les utilisateurs. Un document synthétique rassemblant les principales informations est élaboré en parallèle en collaboration avec la mission valorisation et diffusion.

Les données proposées dans ce cadre couvrent l'ensemble du champ du sport. Les données présentées sont principalement issues des bases de la direction des sports relatives aux diplômés, aux équipements et aux sports de haut niveau. D'autres sont produites par la MÉOS (données sur les licences et la pratique sportive) et différents acteurs du système statistique public (commerce extérieur – *douanes* - ou emploi salarié – *Acoss*).

> Retour sommaire

## III - Opérations statistiques et études sur le périmètre « jeunesse et sports »

### 1. Diplômes délivrés par le ministère en charge des sports et de la jeunesse

#### INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

Depuis le début des années 2000, le service statistique réalise tous les trois ans une enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés du ministère. Cette enquête s'adosse au dispositif des enquêtes « Génération » du CÉREQ avec un sur-échantillon « sport et animation » et deux questionnaires spécifiques. Les données de l'enquête de 2016 sur la génération 2013, reçues à l'été 2017, feront l'objet de travaux d'études en 2019. Une analyse rétrospective sur quinze années d'insertion des diplômés jeunesse et sports sera débutée en 2018 à partir de la compilation de l'ensemble des données rassemblées dans le cadre des enquêtes « Génération » du CÉREQ.

#### INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS STAPS

L'INJEP apporte son soutien à la sous-direction des Systèmes d'information et des études statistiques (SIES), service statistique ministériel en charge de l'enseignement supérieur, dans le cadre de la réalisation d'une enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) qui se déroulera début 2019. Les données de cette enquête pourront alimenter la plateforme unique nationale d'information sur l'ensemble des métiers et des formations du sport et de l'animation qui devrait être mise en place à la rentrée 2019. La MÉOS exploitera ces données pour illustrer l'insertion dans les métiers du sport, les parcours d'études et les diplômés qui mènent aux métiers du sport.

## 2. Emplois aidés

### TRAITEMENT TRIMESTRIEL DES DONNÉES DARES

Dans le cadre d'une convention bilatérale DARES-DJEPVA, la MÉOS reçoit chaque trimestre les bases de données détaillées sur les contrats emplois aidés relevant des secteurs de compétence du ministère, ainsi que ceux dont le code ROME (métier) est lié à l'activité sportive ou l'animation socioculturelle. Ces données sont exploitées et des résultats sous forme de tableaux de suivis et de graphiques et sont fournis notamment à la sous-direction de l'emploi et des formations de la direction des sports.

## 3. Indicateurs de performance

### PRATIQUE SPORTIVE LICENCIÉE

La MÉOS produit annuellement des indicateurs de performance dans le cadre de la LOLF, relatifs à la pratique licenciée: taux de licences national, taux de licences féminin, taux de licences des jeunes (14-20 ans) et taux de licences en QPV.

### INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

La mission produit également un indicateur de performance relatif à l'emploi des diplômés du ministère: c'est le taux d'insertion professionnelle des diplômés, depuis 7 mois jusqu'à 19 mois après l'obtention de leur diplôme, sur un emploi en lien direct avec la qualification obtenue. Cet indicateur est obtenu à partir d'une enquête menée par les DRJSCS et pilotée au niveau national par la MÉOS en collaboration avec la sous-direction de l'emploi et des formations de la direction des sports.

Dans le cadre de ce dernier indicateur, la méthode d'enquête a été révisée (questionnaire « enrichi », collecte par internet, etc.) en vue d'une amélioration de la qualité des résultats collectés et afin de mener des exploitations au niveau national. La MÉOS participe à la mise en place de la nouvelle version et accompagne les directions régionales dans ces changements. Les résultats de cette première collecte dans sa nouvelle version a fait l'objet d'une publication fin 2018 sur l'insertion des diplômés 2017 dans la collection *Fiches Repères*.

## 4. Questions parlementaires

### RÉDACTION DE RÉPONSES AUX QUESTIONS PARLEMENTAIRES

La MÉOS rédige plusieurs réponses aux questions parlementaires chaque été. Les thèmes abordés concernent l'économie du sport, au travers de la dépense sportive nationale, l'emploi dans le sport, la pratique sportive en France, notamment.

### FOURNITURE DE DONNÉES SPÉCIFIQUES

Le service statistique participe à la rédaction de certaines réponses pilotées par les bureaux du ministère en fournissant une mise à jour des données statistiques citées dans ces réponses.

## IV - Animation, appui méthodologique, démarche qualité

### 1. Animation régionale

#### RÉSEAU DES CORRESPONDANTS STATISTIQUES DES DRJSCS

En collaboration avec le service d'animation régionale de la DREES, la MÉOS participe aux regroupements des correspondants statistiques des DRJSCS. Ces regroupements, qui ont lieu deux fois par an, sont l'occasion de présenter les productions statistiques nationales, les évolutions récentes et les mises à disposition possibles de données pour des besoins régionaux.

#### RÉSEAU DES DISPOSITIFS RÉGIONAUX D'OBSERVATION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (DROEF)

En collaboration avec la sous-direction de l'emploi et des formations de la direction des sports, la MÉOS participe au réseau des correspondants régionaux « emploi formation » des DRJSCS. Ces regroupements visent à présenter des travaux régionaux spécifiques, des projets, des résultats d'enquêtes. Il permet également d'appréhender l'organisation, les méthodes de travail et les difficultés éventuelles des services régionaux.

#### PANORAMA STATISTIQUE DES DRJSCS

Le panorama statistique « jeunesse, sports, cohésion sociale » est une publication annuelle réalisée en partenariat avec la DREES. Le travail de la MÉOS consiste notamment à mettre à disposition ou faciliter la mise à disposition auprès d'un prestataire extérieur de divers indicateurs nationaux, déclinables aux niveaux régional et départemental, et relatifs au champ de compétence du ministère : le sport, la jeunesse et la vie associative. La construction des tableaux statistiques (ou la récupération de tableaux auprès de différents services) s'étend annuellement de septembre à janvier. Le document final, disponible pour les données 2017, est consultable en ligne et est actualisé au printemps de chaque année.

### 2. Appui méthodologique

#### APPUI AU NIVEAU NATIONAL

Les chargés d'études statisticiens apportent un appui méthodologique à l'ensemble des missions de l'INJEP, mais aussi plus largement à l'ensemble des bureaux des directions en charge de la jeunesse et des sports au sein des ministères compétents sur ces questions : mise en place d'enquêtes légères, rédaction de cahiers des charges, études de faisabilité.

#### APPUI AU NIVEAU RÉGIONAL

Un groupe de travail, rassemblant quelques correspondants DROEF volontaires, est animé chaque année par la MÉOS en collaboration avec la direction des sports. En 2018, ce groupe a notamment travaillé à la refonte du dispositif d'enquête d'insertion sur les diplômés de la jeunesse et des sports et à la production d'indicateurs communs produits à partir de nouveau dispositif.

### 3. Démarche qualité

Le service statistique ministériel s'est engagé auprès de l'INSEE à améliorer la qualité de ses processus de production statistique. Cette démarche qualité conduite par l'INSEE avec l'ensemble des partenaires du système de statistique public s'inscrit dans un cadre européen et se traduit pour la MÉOS par l'élaboration d'une « stratégie qualité » de moyen terme. Dans ce cadre, la MÉOS s'est engagée notamment à cartographier et décrire ses processus statistiques. Elle communique également un calendrier prévisionnel des publications statistiques et produit des notes méthodologiques décrivant les processus de production de ses statistiques à destination des usagers.

## ÉTUDES ET RECHERCHES

La mission observation et évaluation de l'INJEP a comme principales missions

- **Développer les connaissances sur la jeunesse et les politiques de jeunesse, l'éducation populaire et la vie associative**, en réseau ou partenariat avec les centres et laboratoires d'études et de recherche spécialisés;
- **Synthétiser et diffuser les connaissances rassemblées sur les champs de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative**, à travers différents instruments: *Fiches Repères*, communications dans des colloques et séminaires, rapports et, contributions à des ouvrages, articles dans des revues scientifiques ou de vulgarisation et à travers la direction éditoriale par des chargés d'études et de recherches de la collection « Cahiers de l'action » et de la revue scientifique « Agora débats/jeunesses »;
- **Repérer et mettre à disposition des données de cadrage sur la jeunesse**, en liaison avec la mission des études, de l'observation et des statistiques de l'INJEP, et avec les organismes référents de la statistique publique et plus largement les producteurs de données;
- **Contribuer au débat public sur les enjeux sociaux et d'action publique dans les domaines cités** à travers l'animation d'échanges et de rencontres.

### I - Études, recherches et évaluations

#### Axe 1: Inégalités, discriminations, accès aux droits

##### LES « FILLES DU COIN »: ENQUÊTE MULTI-SITUÉE SUR LES JEUNES FEMMES EN MILIEU RURAL

Ce projet de recherche sur les jeunes femmes vivant en milieu rural reprend le constat fait depuis quelques années dans le monde de la recherche quant au manque de connaissances empiriques sur les jeunes ruraux qui représentent pourtant près de 4,5 millions de personnes (dont 3 millions ont moins de 18 ans), soit près d'un jeune sur cinq. Et si de récents travaux sont venus éclairer les conditions de vie de certains jeunes ruraux, force est de constater que les jeunes femmes n'y apparaissent qu'en second plan. Elles constituent ainsi un creux dans la recherche, certainement parce qu'elles sont moins visibles dans l'espace public que leurs homologues masculins.

Cette recherche portera sur des régions différentes ayant des territoires contrastés en termes de vie associative locale, de mobilités possibles pour les jeunes (transports en commun) et opportunités d'orientation scolaire et professionnelle. La comparaison d'au moins deux territoires est ici nécessaire pour penser des mondes ruraux qui connaissent des réalités forcements variables et très localisées.

**Méthodologie:** enquête qualitative par entretiens compréhensifs auprès de jeunes femmes et de leur entourage. Des *focus groups* sont envisagés.

**Calendrier prévisionnel:** janvier 2018 – mars 2019.

**Valorisation:** *INJEP: notes et rapports* (INJEP - Chaire jeunesse de l'EHESP); articles scientifiques et *INJEP: analyses & synthèses*, journée de restitution des résultats, et présentation pour le séminaire INJEP/Chaire.

**Partenaire:** Chaire de recherche sur la jeunesse - EHESP.

## GARDER CONTACT AVEC DES PROCHES : COMMENT LES OUTILS DE COMMUNICATION ET LES RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES INTERVIENNENT-ILS DANS L'ESPACE ET LE TEMPS SINGULIERS DES COLONIES DE VACANCES ?

La question des usages du Net *via* celle des réseaux sociaux dans les colonies de vacances introduit la question de la temporalité et de l'immédiateté, de l'intimité et de la mise à l'écart. Étudier les différents usages et la variété des modes de communication sera l'occasion de saisir la place des communications en groupe, mais aussi la place des échanges privés, à deux ou en groupes restreints (sous-groupe parmi le groupe de la colo, par exemple), qui font partie des principales raisons avancées par les jeunes comme explications de leurs usages de ces applications (et donc de leur succès). Il s'agira donc à la fois d'enquêter sur les usages au cours d'un séjour (dans le temps présent), pour comprendre ce qu'ils utilisent, ce que cela leur permet de faire pendant le temps de la colonie et quels sont les moments autorisés ou privilégiés. Mais cette recherche sera aussi l'occasion de s'interroger également sur les autres temps qui entourent les séjours. En effet, il arrive que certains jeunes cherchent à les faire perdurer dans le temps : au-delà même du moment de la colo, les séjours s'inscrivent peuvent à la fois être liés avec un « avant » et un « après ».

**Méthodologie** : entretiens avec des jeunes et des animateurs et animatrices lors de séjours en colonie de vacances (variation des séjours, organisateurs, types d'activités proposées).

**Calendrier** : janvier 2018 - décembre 2019.

**Valorisation** : *INJEP: notes et rapports*, articles scientifiques et *INJEP: analyses & synthèses*, journée de restitution des résultats, participation à des colloques et journées d'étude.

**Partenaire** : CERLIS - Université Paris Descartes.

## ENQUÊTE « PARTIR EN COLONIES DE VACANCES : EFFETS SUR LES PARCOURS DES JEUNES »

Le rôle des colonies de vacances dans la construction identitaire et les transformations qu'elles font aux jeunes est peu connu, alors même qu'il s'agit d'une expérience sociale hors du temps scolaire, vécue par un nombre de jeunes relativement important. En accordant une part importante à l'interaction, on s'attachera dans cette recherche à comprendre le vécu des jeunes qui les fréquentent, à comprendre ce que les colos apportent de spécifique aux jeunes, du point de vue de ces derniers. Il s'agit d'ouvrir l'analyse sous deux angles originaux : celui de l'impact des colos dans les biographies, ce qui exigera de s'interroger sur le cadrage singulier à apporter aux propos (est-ce entre l'avant et l'après, entre le début et la fin, entre l'ici et l'ailleurs que se construisent un ou des effets ?) ; le point de vue se décalera aussi d'une vision classique partant des intentions sur les publics pour se centrer sur les adolescents qui participent à ces séjours. Compte tenu de la structure d'âge des animateurs et animatrices, on s'intéressera également à ces jeunes adultes (âgés de 17 ans et plus), dans la mesure où une des spécificités de la colonie de vacances est la quasi-absence de différences générationnelles.

**Méthodologie** : entretiens avec des jeunes en âge d'être en séjour (14/17 ans) et des jeunes adultes (17/25 ans).

**Calendrier** : mai 2019 / novembre 2019.

**Valorisation** : *INJEP: notes et rapports*, articles scientifiques et *INJEP: analyses & synthèses*, journée de restitution des résultats, participation à des colloques et journées d'étude.

## ENQUÊTE « PARCOURS ET VIE AFFECTIVE DES JEUNES ADULTES » (ENQUÊTE ENVIE)

Cette enquête a pour objectif de comprendre les différentes manières de vivre la jeunesse, en s'intéressant plus particulièrement à la vie affective. Car si on connaît bien les parcours scolaires et professionnels des

jeunes adultes, on sait moins de choses sur leur vie privée. Des changements importants ont pourtant eu lieu. Tout d'abord, il est plus courant aujourd'hui que par le passé de vivre plusieurs histoires amoureuses et sexuelles avant de s'installer. Cela veut dire que les jeunes sont nombreux à avoir connu la séparation, mais aussi que les périodes de célibat sont courantes et parfois longues. En même temps, de nouveaux modes de rencontres sont apparus sur Internet et via les applications mobiles. Ces services, qui changent la sociabilité et les conditions de rencontres, sont devenus très populaires auprès des jeunes. De même, les sexualités bi, gay et lesbienne sont devenues plus visibles et les attitudes paraissent aujourd'hui plus tolérantes. L'objectif de l'enquête est de saisir ces changements, en accordant une attention particulière aux différences sociales et sexuées dans la manière d'entrer dans la vie amoureuse et sexuelle.

**Méthodologie** : enquête par questionnaire qui interrogera par téléphone des jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans. L'échantillon sera constitué d'environ 10 000 personnes.

**Calendrier** : 2017-2018 : construction du questionnaire (en cours) ; 2018 : tests et révision du questionnaire ; 2019 : enquête pilote et révisions finales. ; 2020 : enquête principale ; 2021 : premiers résultats.

**Valorisation** : Rapport de recherche (INJEP / INED), articles scientifiques et *INJEP analyses et synthèses*, journée de restitution des résultats, participation à des colloques et journées d'étude.

**Partenaire** : INED (autres partenaires envisagés en cours).

## JEUNES MIGRANTS, « DROIT À LA VILLE » ET COMPÉTENCES URBAINES EN FRANCE ET EN ITALIE

En Europe de l'Ouest, notamment en France et en Italie, de plus en plus de jeunes migrants, venant d'Afghanistan, de Syrie, du Maghreb, d'Érythrée, de Chine, de Gambie, du Togo ou encore du Sénégal en raison de crises économiques et de guerres dans ces différents pays, développent des carrières migratoires transnationales et arrivent dans les grandes villes européennes comme Paris, Lyon, Milan où ils sont engagés dans des processus d'intégration partielle, d'exclusion ou même d'expulsion. Les jeunes migrants dans les villes françaises et italiennes vivent dans différentes parties des villes, généralement dans des lieux précaires où ils développent une diversité de carrières urbaines construites à partir de différentes étapes dans des espaces économiques, sociaux plus ou moins légitimes. La ségrégation des jeunes migrants se traduit par leur présence dans des niches ethniques ou interethniques et la prolifération d'enclaves économiques dans certains quartiers populaires et certains quartiers centraux – par exemple la Guillotière à Lyon ou Via Padova à Milan – où les hiérarchies sont structurées sur la base des lieux d'origine et de la durée du séjour dans le pays d'accueil. Les jeunes migrants se trouvent surtout confrontés à des situations de tension et de conflit urbain. Les processus de discrimination, de domination et de situations d'inégalité entre les jeunes migrants et les autres citoyens ne cessent de s'amplifier.

**Calendrier** : janvier 2017 – juin 2019.

**Méthodologie** : entretiens biographiques, entretiens collectifs, observation participante, « récits de ville »

**Valorisation** : *INJEP : notes et rapports*, articles scientifiques ; publication d'un ouvrage en français en 2019 ; organisation d'un Colloque franco-italien sur les jeunes migrants en Europe.

**Partenaire** : UMR CNRS Triangle – ENS Lyon.

## LES JEUNES FEMMES ET L'ARMÉE

Enquêter sur les jeunes femmes dans les armées, c'est avant tout s'intéresser à une histoire relativement récente : pour rappel, l'ouverture de l'École navale aux femmes ne remonte qu'à 1992. Jusqu'en 1998, la présence des femmes dans les armées était limitée par des quotas. À l'instar de l'Angleterre, des enjeux

démographiques et stratégiques ont amené l'armée française à s'ouvrir aux femmes pour faire face à la fin de l'obligation militaire pour les jeunes hommes. Longtemps cantonnées aux services de santé des armées (notamment pendant les deux guerres mondiales) ce n'est qu'en 1973 qu'un décret ouvre aux femmes des carrières équivalentes à celles des hommes dans les corps d'armée. L'objectif était d'en faire des militaires, pas des combattantes. Dans un contexte marqué par la professionnalisation et de féminisation des armées ainsi que par les difficultés d'insertion professionnelle rencontrées par les jeunes, on saisira dans cette recherche les raisons qui amènent des jeunes femmes à entrer dans l'armée.

Alors que des travaux constatent que l'augmentation quantitative des femmes ne concerne en grande majorité que le bas de la hiérarchie militaire, les femmes « militaires de rang » ont peu fait l'objet d'études; les dernières études se sont attelées à rendre compte de l'accès des femmes dans le haut de la pyramide militaire et aux fonctions de prestige, les officiers de carrière et les combattantes. Notre étude s'attellera donc à saisir particulièrement celles qui entrent dans l'armée par les emplois « subalternes », notamment celles qui ont intégré les patrouilles du plan Vigipirate et de l'opération Sentinelle de 2015. Quels sont les parcours et les motivations des jeunes femmes qui s'engagent? Est-ce que cette aspiration à s'engager dans l'armée est le fruit d'une socialisation militaire en amont de l'engagement (famille militaire, service militaire volontaire), d'un choix par défaut devant une insertion professionnelle difficile? Qui sont les jeunes femmes qui « restent » et celles qui démissionnent? On cherchera plus généralement à rendre compte des parcours des jeunes femmes à la lumière des rapports de genre, de classe et d'âge dans des corps d'armée.

**Méthodologie:** 30 entretiens qualitatifs individuels et 10 *focus groups* auprès de jeunes femmes engagées dans l'armée (ou ayant été engagées et étant parties depuis moins de deux ans).

**Calendrier:** juin 2019 – mai 2020.

**Partenaire:** CLERSE – Université de Lille.

[> Retour sommaire](#)

## Soutien de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

### NON-RECOURS À L'AIDE PUBLIQUE DANS LES PARCOURS RÉSIDENTIELS DES JEUNES ADULTES EN FRANCE

Ce projet de recherche porte sur le non-recours à l'aide publique dans les parcours résidentiels des jeunes adultes de 18 ans à 30 ans en France. De nombreuses données attestent des difficultés rencontrées par une partie des jeunes pour accéder à un logement décent. Néanmoins, très peu de travaux scientifiques portent explicitement sur la question du non-recours des jeunes adultes à l'aide publique dans le champ du logement. Le présent travail vise donc à combler une partie de ce manque dans la littérature scientifique à travers une approche qualitative des parcours résidentiels des jeunes adultes étant ou ayant été en situation de non-recours. Il s'agira en premier lieu d'identifier les formes et les raisons de ce phénomène de non-recours en prenant en compte plusieurs types d'aide publique (aides au logement, résidences sociales, dispositif logement d'abord, etc.). Il pourra s'agir en second lieu d'éclairer les conditions sociales et institutionnelles qui facilitent la mobilisation de l'aide publique par les jeunes adultes. Dans ce cadre, il semble intéressant d'analyser le rôle des institutions et des professionnels de jeunesse dans les parcours d'accès au logement des jeunes adultes.

**Méthodologie:** entretiens individuels et *focus group*.

**Calendrier:** 2018 - 2020.

**Partenaires:** ODENORE / Pacte Université de Grenoble.

## VIOLENCES CONJUGALES ET VIOLENCES À L'ENCONTRE DES ENFANTS AU SEIN DE LA FAMILLE. QUELS LIENS ET QUELS IMPACTS SUR LES PARCOURS DE VIE ?

S'appuyant sur l'enquête quantitative « Violences et rapports de genre (VIRAGE) » conduite en population générale, le projet de recherche propose une approche inédite des maltraitances faites aux mineurs dans la sphère familiale. Il s'agit d'étudier la diversité et la combinaison des formes de violence (verbale, psychologique, physique et sexuelle ainsi que les négligences lourdes) à l'encontre des enfants d'une part, et l'exposition des enfants à la violence conjugale d'autre part. On s'intéressera en outre aux conséquences de ces violences sur les parcours de vie, avec une perspective d'analyse intégrant le genre et en explorant la manière dont ces violences s'inscrivent dans la construction des inégalités et des rapports de pouvoir entre les sexes.

**Calendrier :** décembre 2018- janvier 2020.

**Valorisation :** *INJEP: notes et rapports*, articles scientifiques.

**Partenaire :** CRIDUP – Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

## CONDITIONS DE VIE DES JEUNES ISOLÉS ÉTRANGERS PRIS EN CHARGE EN PROTECTION DE L'ENFANCE : LOGEMENT, SCOLARISATION ET SANTÉ

Le projet entend poursuivre l'investigation des conditions de vie des jeunes isolés étrangers en France en se centrant non pas sur les refus de reconnaissance de minorité, mais sur la situation des jeunes de nationalité étrangère qui ont été reconnus mineurs et bénéficient, ainsi, d'une protection au titre de la protection de l'enfance. La prise en charge de ces jeunes a fait l'objet d'importants débats, autour, notamment, de l'inégale répartition, sur le territoire, des coûts qui lui sont associés. La situation des jeunes reconnus comme mineurs, isolés, vulnérables, et pourtant non scolarisés, parfois sans hébergement et accédant difficilement à la santé a également soulevé de nombreuses interrogations sur le fonctionnement du système de prise en charge de l'aide sociale à l'enfance.

L'étude propose de saisir l'expérience de ces jeunes sous l'angle de leurs conditions de vie, en enquêtant auprès des institutions ayant pour rôle de les garantir. Au-delà des acteurs départementaux de la Protection de l'enfance, qui mettent en œuvre la protection des jeunes à l'échelle locale, il s'agira d'enquêter sur les services de santé (hôpitaux notamment) et sur l'institution scolaire (rectorats et établissements). Afin de saisir la complexité des situations institutionnelles vécues par les jeunes sur le territoire, l'enquête sera réalisée sur deux territoires (département de Seine-Saint-Denis, département du Doubs)

**Calendrier :** janvier 2019 - mars 2020.

**Valorisation :** *INJEP: notes et rapports*, articles scientifiques.

**Partenaire :** IRIS - EHESS.

## INÉGALITÉS ET DISCRIMINATIONS DANS LES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES DES JEUNES DESCENDANTS D'IMMIGRÉS DANS DIVERS PAYS : PERSPECTIVES COMPARATIVES INTERNATIONALES

Cette recherche vise à comparer l'accès à l'emploi, la qualité de l'emploi et les parcours professionnels des jeunes descendants d'immigrés dans cinq pays (France, Grande-Bretagne, Allemagne, Norvège et États-Unis). Il s'agit d'explorer la dynamique des opportunités et des inégalités sur le marché du travail dans ces différents contextes, en comparant les parcours et conditions d'emploi des jeunes descendants d'immigrés, à ceux de la population majoritaire, selon les origines et le genre, puis entre pays. L'objectif est d'analyser ces parcours et de démêler les différents facteurs aux niveaux individuel, familial, contextuel

et institutionnel, en vue de mieux saisir les mécanismes qui génèrent les inégalités et les discriminations; il s'agira encore d'explorer les barrières ainsi que les ressources qui empêchent ou permettent à ces jeunes l'intégration sur le marché du travail dans les différents contextes. Cette recherche se fonde sur l'exploitation et l'harmonisation de données nationales françaises et étrangères. Elle vise également à constituer un consortium de chercheurs spécialistes du sujet dans les institutions des cinq pays étudiés.

**Méthodologie:** exploitation des données d'enquêtes françaises (enquêtes « Emploi », « Génération », « TeO ») et étrangères (*Labour Force Surveys* et panels dans chaque pays).

**Calendrier:** 2018-2019.

**Valorisation:** *INJEP: notes et rapports*, articles scientifiques, communications dans des conférences françaises et internationales sur la jeunesse, *workshop* la première année et conférence finale.

**Partenaire:** CEET-CNAM.

## TRAJECTOIRES DE JEUNES HOMO-BISEXUELS DANS UN CONTEXTE DE RECONNAISSANCE. INCIDENCES BIOGRAPHIQUES DE L'ENGAGEMENT DANS UNE SEXUALITÉ MINORITAIRE

Un premier volet consiste en une analyse en population générale 18-30 ans reposant sur des grandes enquêtes statistiques réalisées sur des corpus de convenances et en population générale et des entretiens plus qualitatifs. Un second volet consiste à réaliser un *focus* sur un sous-groupe pour permettre des analyses intersectionnelles novatrices. L'exploitation de grandes enquêtes (« Epic », « EFL », « EPGL2011 ») est en cours, d'autres sources pourront être progressivement ajoutées fin 2018, début 2019. Le recours à des entretiens n'a pas débuté, il sera notamment conçu et adapté aux résultats des exploitations quantitatives.

## FOCUS SUR UN SOUS-GROUPE PERMETTANT UNE APPROCHE INTERSECTIONNELLE

Il s'agit d'un point central du projet qui envisageait un recrutement postdoctoral sur cette question. Comme prévu, ce *focus* a été construit dans la perspective de travailler sur un groupe peu visible et non étudié: les gays et lesbiennes chinois.e.s ou d'origine chinoise vivant en France. Su Wang, docteure en sociologie, a été recrutée en janvier 2018 pour une période d'un an grâce à la subvention de l'INJEP et à une participation budgétaire de l'INED. L'enquête repose sur une vingtaine d'entretiens avec des femmes et hommes de 18 à 30 ans est bien avancée. La passation d'un questionnaire biographique (à des fins d'analyse qualitative) a été réalisée sur l'ensemble du corpus, les entretiens approfondis complémentaires aux questionnaires sont en cours de réalisation, une analyse thématique associant Su Wang et Wilfried Rault a démarré.

**Méthodologie:** entretiens biographiques approfondis.

**Calendrier:** 2018-2019.

**Valorisation:** *INJEP: notes et rapports*.

**Partenaire:** INED.

## PARCOURS DE VIE ET ANCRAGE IDENTITAIRE DES JEUNES CONFIS À L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Les parcours de vie des jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance et à la PJJ sont marqués par des mobilités plurielles – spatiale, familiale, sociale – qui s'entremêlent au cours de leur socialisation familiale et

institutionnelle. Paradoxalement, ces parcours sont aussi caractérisés par la faiblesse des ancrages disponibles permettant d'appréhender les discontinuités et les séparations. En effet, la prise en charge institutionnelle offre peu de supports pour aider les jeunes confiés à articuler des espaces, des relations et des temporalités éloignés. À la croisée des travaux sur la sociologie des ancrages identitaires et des parcours de vie, nous cherchons à comprendre comment se construisent les continuités et les discontinuités au cours de leurs parcours de vie des jeunes confiés ? Comment les jeunes confiés composent avec les liens, les espaces, et les temps traversés ? Comment parviennent-ils à mettre en sens à l'adolescence et à l'âge adulte les ruptures traversées ?

**Méthodologie :** entretiens qualitatifs avec les jeunes et les professionnels.

**Calendrier :** 2018-2019.

**Valorisation :** *INJEP: notes et rapports*, articles scientifiques, organisation d'une conférence scientifique internationale sur les parcours des jeunes confiés.

**Partenariat :** LIRTES – Université Paris-Est Créteil.

## PARENTALITÉS ADOLESCENTES ET VIOLENCES INTRAFAMILIALES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

La Polynésie française connaît le plus fort taux de violences intrafamiliales répertoriées dans les territoires français, métropolitains et d'outre-mer. Parallèlement, le territoire connaît aussi un fort taux de parentalité précoce. Le projet explore ces deux questions sociales en faisant l'hypothèse que ce type de parentalité est associé à un ensemble de conditions sociales qui favorisent le développement de rapports violents, au sein de la sphère familiale. La recherche s'inscrit à l'intersection de deux problématiques majeures, identifiées comme telles par le gouvernement de la Polynésie française : les grossesses juvéniles et les violences intrafamiliales.

**Calendrier :** 2018-2019.

**Méthodologie :** approche multi-sites, groupes de discussion, observation participante, récits de vie.

**Valorisation :** *INJEP: notes et rapports* ; articles scientifiques ; ouvrage ; colloque.

**Partenaire :** MSH du Pacifique.

## LES FIGURES D'INTELLECTUALITÉ DE LA JEUNESSE POPULAIRE : REGARDS CROISÉS SUR L'ILLÉGITIMITÉ CULTURELLE

À travers une comparaison ethnographique entre plusieurs quartiers de la région parisienne, la recherche consistera dans l'exploration d'un aspect méconnu de la sociologie française : la genèse sociale de figures savantes atypiques en milieu populaire. En étudiant le rapport de jeunes des quartiers populaires à la culture et au politique, l'objectif est de saisir les conditions et les modalités de l'émergence de formes savantes de la culture populaire, à travers notamment le cas des « têtes du quartier ». L'étude des représentations des « jeunes de banlieue » ainsi que l'observation de leurs pratiques culturelles et spatiales (sous-tendues par une fascination teintée de crainte et de mépris pour leurs pairs moins dotés qu'eux) donneront accès à une analyse en miroir de la construction de la légitimité et de l'illégitimité culturelles, au sein de deux segments éloignés de la jeunesse française contemporaine.

**Méthodologie :** entretiens biographiques approfondis.

**Calendrier :** 2018-2019.

**Valorisation :** *INJEP: notes et rapports.*

**Partenaire :** IRIS/EHESS.

## LE TRAITEMENT SOCIAL, ÉDUCATIF ET JUDICIAIRE DES JEUNES EN DIFFICULTÉ À MAYOTTE (TRASEJMA)

Dans un espace politique et médiatique local saturé par la question de la délinquance des jeunes, le projet TRASEJMA se propose de poursuivre le travail de recherche engagé depuis 2012 sur la pluralité des acteurs et des actrices du traitement social, éducatif et judiciaire des jeunes en difficulté à Mayotte. Il aborde ces questions sous un angle particulier, celui de la place du religieux et du séculier.

La reconfiguration récente de l'action publique locale en direction des jeunes en difficulté alimente une certaine actualité des recherches : rattrapage de l'État du financement de l'aide sociale à l'enfance et, depuis 2015, réhabilitation des cadis, juges traditionnels musulmans, qui font désormais figure de recours contre la délinquance des jeunes et la radicalisation

Le projet TRASEJMA étudiera en outre d'autres recours à des traditions réinventées de régulation du conflit, au sein des mosquées, des écoles coraniques ou bien des « comités locaux de vigilance » et des réunions entre « grandes personnes » dans les villages. Centré sur le religieux et le séculier dans le traitement social, éducatif et judiciaire des jeunes en difficulté à Mayotte, le projet TRASEJMA s'appuiera sur le projet MARISÉ qui traite plus globalement du sécularisme et de la gestion publique des rapports entre l'islam et la République française en comparant les deux départements ultramarins de l'océan Indien, Mayotte et à La Réunion.

**Calendrier :** 2018-2019.

**Méthodologie :** observations participantes, entretiens biographiques auprès des jeunes, entretiens semi-directifs auprès des professionnels (travailleurs sociaux, cadis et greffiers), des élu.e.s, « des grandes personnes » organisant des réunions de gestion locale des conflits.

**Valorisation :** *INJEP: notes et rapports, colloque.*

**Partenaires :** DYSOLAB-Université de Rouen, ministère de l'Intérieur.

## DIFFÉRENCIATION SOCIALE DES MODES DE VIE ET DES PRATIQUES PHYSIQUES DE JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION

Le sport et autres activités physiques sont des objets concrets, factuels, mesurables, propices à l'étude de la différenciation sociale des pratiques culturelles, notamment chez les jeunes. Encadrés et formés dans ce domaine dès le plus jeune âge par l'institution scolaire, ces derniers sont particulièrement ciblés en grandissant par l'offre sportive municipale, associative et commerciale, qui s'inscrit aujourd'hui à la fois dans un contexte incitatif de recommandations de santé publique, et de politiques territoriales de la jeunesse notamment dans les quartiers populaires. Socialement structurée, selon le sexe, l'âge et les milieux sociaux, la pratique sportive recouvre des enjeux différents, selon qu'elle est organisée par les parents, les institutions éducatives scolaires et périscolaires, les autres acteurs sociaux ou par les jeunes eux-mêmes, qui se l'approprient ou y résistent en grandissant. Comment s'opère cette socialisation sportive ? Comment s'articule-t-elle avec les autres pratiques culturelles ? Quel rôle joue-t-elle dans les systèmes de représentation et la construction du rapport au corps, aux pairs et aux institutions, pour prendre en compte ces différents niveaux d'interactions ? Comment évolue-t-elle avec l'âge, selon le sexe, le milieu et l'origine des jeunes ? Pour répondre à ces questions, nous pouvons nous appuyer sur l'exploitation secondaire et la poursuite d'une enquête menée depuis plusieurs années auprès d'adolescents de milieu populaire, d'origine migrante pour la plupart.

**Méthodologie** : exploitation Enquête CORALIM (5<sup>e</sup> vague).

**Calendrier** : janvier 2019 - décembre 2020.

**Partenaire** : Centre Maurice Halbwachs – CNRS EHESS.

## Axe 2 : Parcours, mobilités, territoires

### LE RAPPORT DES JEUNES AU TRAVAIL. ENQUÊTE AUPRÈS DES JEUNES, DE LA FIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE À L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Cette recherche s'inscrit dans la continuité des précédents travaux de l'INJEP autour de l'insertion professionnelle des jeunes. Elle s'intéresse à différentes franges de la jeunesse ayant des caractéristiques sociales très contrastées : élèves dans l'enseignement professionnel ou en centre de formation d'apprentis, étudiants à l'université, stagiaires, volontaires en service civique, jeunes salariés ou entrepreneurs, Neets (ni en emploi, ni en formation, ni en cycle d'études).

Il s'agit d'analyser comment, dans une société de « plein chômage », ces différentes jeunesse se représentent la société salariale, le travail, la stabilité, la précarité et leur place sur le marché de l'emploi. Comment ces jeunes se projettent-ils dans l'avenir ? Comment se représentent-ils leurs conditions de vie ? Quelle est la part de contrainte et de plaisir dans la définition même du travail et les effets dans la construction de l'identité professionnelle ? Comment l'expérience de la précarité peut-elle avoir une incidence sur les orientations du parcours ? Quelles sont les étapes clés qui jalonnent le processus de socialisation professionnelle et quelles sont les principales influences, personnelles et/ou institutionnelles dans les choix opérés ?

Cette recherche a donc pour objectif d'analyser le rapport au travail des jeunes en reconstituant leurs parcours. Plusieurs entrées seront privilégiées : le genre, les origines sociales, le rapport à l'entrepreneuriat.

**Méthodologie** : l'analyse de l'extension de l'enquête génération CÉREQ est en cours et viendra compléter les résultats issus des enquêtes qualitatives menées auprès de différentes franges de la jeunesse. Au total, plus d'une centaine d'entretiens semi-directifs auprès des jeunes a été réalisée.

**Calendrier** : décembre 2018- décembre 2019.

**Valorisation** : ouvrage collectif.

**Partenaires** : Laboratoire Printemps-Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Centre Pierre Naville-Université d'Evry, CÉREP-Université de Reims, CEET-CNAM, IREDU-Université de Bourgogne, IDEES, Université Le Havre-Normandie.

### LES RAPPORTS AU TRAVAIL DES JEUNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ : DYNAMIQUES SOCIALES, ACTION PUBLIQUE ET EXPÉRIENCE INDIVIDUELLE EN FRANCE ET AU QUÉBEC

Ce projet de recherche propose d'affiner l'étude du rapport au travail de jeunes en situation de vulnérabilité afin de mieux comprendre les dissonances entre les normes, les expériences et les pratiques des uns et des autres. Il a pour objectif de mettre en lien les rapports au travail avec les rapports à d'autres activités de la vie des jeunes étudiés. Si le rapport au travail réfère avant tout au domaine professionnel, il doit être défini aussi par ses relations avec d'autres sphères de vie (la formation, la famille, etc.). Il envisage les parcours d'insertion dans une perspective dynamique et sociétale, dans une comparaison entre la France et le Québec.

**Méthodologie** : entretiens de jeunes et d'opérateurs des politiques publiques.

**Calendrier** : janvier 2018-décembre 2019.

**Valorisation** : *INJEP: notes et rapports*; articles scientifiques.

**Partenaires** : LESTCNRS-Université Aix-Marseille / INRS Québec.

## LE RAPPORT DES JEUNES AU TRAVAIL : QUELLES DIFFÉRENCIATIONS ?

Il existe une littérature abondante sur la question de la distance au travail. La place accordée au travail serait ainsi de plus en plus remise en question par rapport à d'autres domaines de la vie et les jeunes générations seraient parmi celles qui relativiseraient le plus sa centralité. Ce constat est-il homogène selon les niveaux de formation et le type de certification détenue ? Le rapport au travail est-il le même selon que les jeunes s'inscrivent dans des trajectoires d'insertion professionnelle favorables ou plus dégradées ? Telles sont les pistes d'analyse qui seront développées au travers de l'analyse de l'enquête Génération 2016.

**Méthodologie** : l'extension d'enquête « Génération » réalisée pour le compte de l'INJEP a été réalisée selon les mêmes modalités et le même calendrier que l'enquête principale réalisée par le CÉREQ. *L'enquête 2016 auprès de la génération 2013 porte sur les personnes sorties de formation entre octobre 2012 et octobre 2013. Elle a été collectée par téléphone au printemps 2016, soit trois ans environ après leur sortie de formation initiale, auprès d'un échantillon d'individus issus de tous les niveaux de formation et répartis sur l'ensemble du territoire national, dans le but de produire des indicateurs d'insertion dans l'emploi selon dix grands niveaux de formation standards.*

**Calendrier** : novembre 2017 – juin 2019.

**Valorisation** : *INJEP: notes et rapports*.

**Partenaire** : CEREP.

## LES STAGES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le stage est devenu un élément central de la professionnalisation de l'enseignement supérieur, il est vu comme un des moyens d'amélioration de l'insertion professionnelle des futurs jeunes diplômés. Il s'est alors propagé pour devenir un passage quasi obligatoire pour les étudiants.

Néanmoins, peu d'études statistiques permettent d'explorer plus en profondeur cette pratique. L'enquête « Conditions de vie des Étudiants » réalisée par l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) comprend quelques questions vis-à-vis des stages qui peuvent alimenter la connaissance sur ce sujet. Les stages se sont-ils uniformément propagés à l'ensemble des filières de l'enseignement supérieur ? Quelle(s) forme(s) prennent-ils ? Et, comment sont-ils vécus par les jeunes étudiants notamment en termes de liens avec leurs études et d'apport en termes d'expérience professionnelle ?

**Méthodologie** : exploitation de l'enquête « Conditions de vie des Étudiants » de l'OVE.

**Calendrier** : janvier 2019 – juin 2019.

**Valorisation** : *INJEP: notes et rapports*.

## LOGER EN FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS

Le logement des jeunes est une question qui a été fréquemment explorée notamment aux prismes des différentes difficultés vécues dans l'acquisition d'un hébergement. Cependant, les formes de logement plus atypiques, en particulier les hébergements collectifs (internat, résidences universitaires, etc.) ont jusqu'alors été peu explorées, notamment d'un point de vue statistique. Plus spécifiquement, les Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) ou les « habitats jeunes » ont peu été étudiés. Quel(s) profil(s) de jeunes sont concernés par ce dispositif? Comment s'insère-t-il dans les parcours résidentiels des jeunes? Afin d'approfondir les connaissances sur ce type de structure, et les jeunes qui y résident, un portrait statistique sera établi à partir des données disponibles notamment celles produites par l'Union nationale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ).

Par ailleurs, l'enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ), réalisée par l'INSEE et la DREES, a comme originalité d'intégrer les jeunes résidant en logement collectif qui sont habituellement exclus de ce type d'enquête. Cette source statistique pourra être exploitée pour apporter des éclairages sur les jeunes résidant en logement collectif d'une manière plus globale.

Ce portrait statistique sera complété par une recherche qualitative dont l'objectif consistera à retracer les parcours des jeunes travailleurs en combinant les différentes dimensions biographiques (famille, pairs, intervention sociale, emploi...). Ce volet qualitatif permettra également d'analyser l'accompagnement proposé dans ces structures en comparant les points de vue des intervenants sociaux et des jeunes. Des entretiens biographiques et des observations seront réalisés.

**Méthodologie:** exploitation des données du système d'information Habitat Jeune (SIHAJ), entretiens biographiques.

**Partenaire:** UNHAJ.

## LES DISPOSITIFS DE « DEUXIÈME CHANCE »: LES EFFETS SUR LES PARCOURS DES JEUNES

Actuellement, de nombreux dispositifs d'action publique sont conçus comme la proposition d'une deuxième chance afin d'acquérir un diplôme ou une qualification, et ciblent des jeunes dits « éloignés de l'emploi », des personnes désaffiliées, principalement sans diplôme et issus le plus souvent des classes populaires. Ces dispositifs sont très hétérogènes, certains sont construits à « côté » ou contre la culture scolaire et proposent des formations de plus ou moins courte durée. Les processus de sélection des publics divergent également d'un dispositif à l'autre. Il s'agira d'étudier plusieurs types de dispositifs de « deuxième chance » afin de dégager la diversité des propositions d'accompagnement: école de formation gratuite portée par une figure philanthropique, dispositif soutenu par une association, etc.

Il s'agira également d'appréhender ces dispositifs en combinant trois niveaux d'analyse: la conceptualisation du dispositif à l'échelon de l'action publique, la mise en action par les professionnels et la réception par les destinataires. Une attention particulière sera apportée aux interactions entre jeunes et intervenants et à la manière dont les jeunes se saisissent de ces dispositifs et ce qu'ils racontent de leur expérience scolaire. Une approche longitudinale sera privilégiée pour reconstituer les parcours juvéniles avec plusieurs interrogations (à l'entrée et à la sortie du dispositif).

**Méthodologie:** *focus group*, entretiens semi-directifs auprès des concepteurs, des professionnels et des jeunes.

**Calendrier:** janvier 2019- décembre juin 2020.

**Valorisation:** *INJEP: notes et rapports.*

## L'ESS ET LA SOCIALISATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES : EXPÉRIMENTER DANS LES COOPÉRATIVES

Depuis près de dix ans, les initiatives visant à faire découvrir l'économie sociale et solidaire aux jeunes de moins de 30 ans se sont multipliées, qu'elles soient portées au niveau national ou local. Le programme multi-partenarial JEUN'ESS créé en 2011 s'appuie d'ailleurs sur deux principaux constats : les départs massifs à la retraite des salariés des structures et le nécessaire renouvellement des instances de gouvernance.

Jusque-là, les termes du débat semblent plutôt globalisants et l'économie sociale et solidaire est promue presque comme un ensemble homogène. Le rapprochement le plus commun est celui entre jeunes et associations, qu'ils soient salariés ou bénévoles. Néanmoins, on ne connaît pas assez les contours de l'expérience que les jeunes peuvent avoir dans les coopératives. Le secteur est lui-même très diversifié, et au-delà des domaines traditionnels plus connus comme l'agriculture, le commerce ou l'artisanat, les coopératives sont présentes également dans d'autres comme la culture, la gestion de l'eau ou le logement. Parce que les coopératives sont marquées par une variété de parcours et de projets, il sera question de comprendre comment les jeunes découvrent pour la première fois « l'univers coopératif » ? Y a-t-il un profil particulier chez les jeunes concernés ? Est-ce que les jeunes se retrouvent dans la vision binaire opposant nécessité (notamment pour sauver des métiers) et « identité coopérative » (se mettre ensemble pour vivre et défendre les mêmes choses) ? Quelle est l'ambition de l'apprentissage coopératif au démarrage de la socialisation professionnelle ?

En effet, avec le programme « *Mon ESS à l'école* » puis les « *coopératives jeunesse de services* » on se rend compte que la découverte des « pratiques coopératives » peut être initiée tôt dans le parcours du jeune, dès l'adolescence.

**Méthodologie :** observations d'un panel de coopératives dans différents domaines et touchant différents profils de jeunes ; analyse des « pratiques coopératives » à partir du cadre de référence de chaque modèle coopératif (coopératives d'entreprises, coopératives d'usagers, coopératives de production, coopératives multisociétaires). Entretiens biographiques auprès de jeunes coopérateurs.

**Calendrier :** septembre 2018 - décembre 2019.

**Valorisation :** INJEP : notes et rapports.

**Partenaires :** Coop FR-les entreprises coopératives, AVISE, Labo de l'ESS, CNRES, Coopérer pour entreprendre.

## LA COMPÉTENCE JEUNESSE DES CONSEILS RÉGIONAUX À L'HEURE DE LA RÉFORME TERRITORIALE. ENQUÊTE SUR UN CADRE DE FORMULATION DES POLITIQUES DE JEUNESSE EN MUTATION

Dans le sillage du redécoupage des régions et de la spécialisation des compétences du conseil régional opérés par la réforme territoriale de 2014-2015, la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017 a amorcé une importante redéfinition du cadre institutionnel de formulation des politiques de jeunesse. Entre autres dispositions, cette loi positionne le conseil régional comme collectivité « chef de file » en ce domaine, et le charge, dans ce cadre, de l'organisation d'un processus annuel de « dialogue structuré » impliquant les acteurs institutionnels, les représentants de la société civile et les jeunes. La loi transfère également au conseil régional la compétence de coordination du réseau des structures d'information jeunesse (IJ), auparavant exercée par l'État. La présente étude vise, dans ce contexte, à analyser la façon dont les conseils régionaux s'approprient cette nouvelle compétence de coordination en matière de politiques de jeunesse, en lien avec les autres niveaux territoriaux, les services de l'État et les associations.

Cette étude comporte, à cette fin, deux niveaux d'observation :

- Le premier niveau vise à dresser un panorama, à l'échelle nationale, des modalités d'appropriation du « chef de filât » jeunesse par les conseils régionaux, via la réalisation d'entretiens ciblés dans chaque région, à l'aide d'une grille d'analyse commune.
- Le second niveau consiste, quant à lui, à analyser de manière approfondie, sous forme monographique, les cas de deux régions, en croisant une analyse documentaire et cartographique, des entretiens semi-directifs et des observations *in situ*.

**Méthodologie** : analyse documentaire et cartographique, questionnaire, entretiens semi-directifs, observations directes.

**Calendrier** : octobre 2018 - décembre 2019.

**Valorisation** : rapport d'étude de l'INJEP ; *INJEP : analyses & synthèses* ; article de recherche ; journée d'étude ressemblant chercheurs et professionnels ; module cartographique interactif en ligne.

**Partenaires envisagés** : équipe « Institutions et échelles d'action publique » du laboratoire Arènes (UMR CNRS 6051), chaire « Territoires et mutations de l'action publique » (Sciences Po Rennes), chaire de recherche sur la jeunesse (EHESP), CNAJEP, Association des régions de France (ARF).

## ÉTAT DES LIEUX DES POLITIQUES INTERCOMMUNALES DE JEUNESSE

Suite à la réalisation par l'INJEP de quatre monographies territoriales qualitatives sur les politiques de jeunesse mises en place par les intercommunalités, la présente enquête vise à produire un panorama quantitatif de ces politiques, à l'échelle nationale. Une collaboration avec l'Association des communautés de France (ADCF) est envisagée pour la construction et l'administration du questionnaire auprès des EPCI.

**Méthodologie** : enquête par questionnaire auprès des intercommunalités développant une politique de jeunesse en 2017.

**Calendrier** : septembre 2018 – septembre 2019.

**Valorisation** : *INJEP : notes et rapports*.

**Partenariat** : ADCF.

## ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Parallèlement aux projets de recherche en cours, l'INJEP apportera son expertise sur l'action publique territoriale, notamment :

- En appui aux travaux menés par la chaire de recherche sur la jeunesse de l'EHESP incluant des enjeux territoriaux (comité de suivi du projet « Jeunes en TTTrans », participation aux journées d'étude thématiques de la chaire, interventions pédagogiques, etc.).
- En appui au comité de suivi de l'évaluation nationale du programme d'investissement d'avenir sur la jeunesse (PIA 411), piloté par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) et le secrétariat général pour l'investissement (SGPI).

## Soutien de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

### TRAVAIL ET HORS TRAVAIL DES ÉTUDIANTS

Ce projet a pour objectif d'étudier l'articulation des activités étudiantes, en analysant l'ensemble des activités qu'ils pratiquent « à côté » de leurs études, que ce soit un travail salarié ou un investissement dans une autre sphère. En combinant un volet quantitatif et un volet qualitatif, il entend analyser les structures et les activités dans lesquelles s'engagent les étudiants en dehors de leurs études telles que le travail salarié, mais aussi le bénévolat dans des associations, le militantisme dans des organisations étudiantes ou syndicales, l'implication dans des structures sportives, religieuses, culturelles, etc. Ce projet interroge ainsi les ressorts, mais aussi les contenus de ces activités et leur impact sur le travail et le rapport à l'emploi des étudiants.

**Méthodologie** : enquête en ligne, entretiens semi-directifs.

**Calendrier** : janvier 2018 - février 2019.

**Valorisation** : *INJEP: notes et rapports.*

**Partenaire** : CEET.

### QUAND LE SPORT (DÉS)ORIENTE LES PARCOURS DES JEUNES

L'identification et la valorisation des compétences sportives et sociales présentent un enjeu important dans les parcours des jeunes. Cette recherche vise à étudier comment des engagements extrascolaires peuvent impacter des orientations, voire, leur donner un tour inattendu. À cet égard, deux profils d'étudiants méritent d'être étudiés : les bacheliers non-généralistes pour qui la poursuite d'étude à l'université est loin d'être une évidence et, en particulier les jeunes filles qui osent choisir une filière plutôt masculine. Pour étudier ces trajectoires d'orientation vers le supérieur, les sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) se présentent comme un terrain propice.

**Méthode** : exploitation de la base de données APB, enquête auprès des jeunes inscrits en STAPS.

**Calendrier** : novembre 2017 - décembre 2019.

**Valorisation** : *INJEP: notes et rapports.*

**Partenaire** : IREDU - Université de Bourgogne.

### DEVENIR FONCTIONNAIRE DE L'ÉTAT : UN STATUT DE PLUS EN PLUS LONG À ATTEINDRE AU FIL DES GÉNÉRATIONS ? UNE ANALYSE STATISTIQUE DES PARCOURS PROFESSIONNELS D'AGENTS DE L'ÉTAT À PARTIR DU PANEL TOUS SALARIÉS DE L'INSEE

Les statistiques publiées chaque année par la direction générale de l'administration et de la fonction publique, à partir des données et travaux de l'Insee et de son propre service statistique, montrent la concentration persistante des jeunes agents publics dans les formes d'emploi atypiques (contrats et emplois aidés), mais aussi le recul des recrutements de fonctionnaires titulaires par concours, l'augmentation de leur âge moyen au recrutement et l'accroissement de la part des lauréats déjà employés dans la fonction publique comme contractuels. On se demande dès lors si un jeune des années 2010 a encore une chance d'être recruté directement comme fonctionnaire par la voie de concours ou de le devenir rapidement. Autrement dit, les CDD sont-ils devenus la principale voie d'accès à la fonction publique, et le CDI la nouvelle forme de sécurisation des parcours professionnels ? Pour répondre à ces questions, il

faut comparer l'entrée dans la fonction publique de plusieurs cohortes d'agents recrutés entre 1988 et 2014. Je propose de le faire en exploitant le panel tous salariés apparié à l'échantillon démographique permanent par des techniques d'analyse de séquence et de modélisation.

**Méthode:** exploitation du panel tous salariés des déclarations annuelles de données sociales appariées avec le fichier biographique de l'INSEE.

**Calendrier:** novembre 2017- décembre 2019.

**Valorisation:** *INJEP: notes et rapports*, publications 4 pages.

**Partenaire:** LEST-Université Aix-Marseille.

## Axe 3 Engagement, éducation populaire

### LA PARTICIPATION POLITIQUE DES JEUNES EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE (2016-2019)

Le présent projet s'intéresse à la participation politique conventionnelle et non conventionnelle des jeunes en France et en Allemagne. Dans ce contexte, il se focalise en particulier sur les jeunes issus de l'immigration qui vivent aux marges urbaines (« banlieue », « *marginalisierte Quartiere* ») des sociétés allemande et française et sur différentes formes de participation politique (actions collectives, vote, abstention, violence urbaine, radicalisation islamiste...) à des échelles variées (locale, nationale, transnationale, etc.). Il s'agit en premier lieu de repérer l'état de la recherche récente sur ces thèmes et de délimiter les questionnements à partir de deux terrains situés dans les tissus urbains de l'agglomération de Lille et de Cologne/Köln. Enfin, nous voulons tenter d'obtenir des réponses à ces questionnements par le biais de l'observation participante, l'analyse secondaire de données quantitatives déjà disponibles et la conduite d'entretiens qualitatifs avec des jeunes. Les résultats seront publiés dans un ouvrage collectif réunissant les analyses croisées des chercheurs français et allemands.

**Méthodologie:** enquête par entretien (50) et observation participante.

**Calendrier:** 2017-2019.

**Valorisation:** ouvrage collectif, articles, colloque.

**Partenaires:** OFAJ, Université de Lille, Université de Cologne.

### CARRIÈRES MILITANTES DES JEUNES ÉLUS MUNICIPAUX: L'ENGAGEMENT CITOYEN AU CROISEMENT DU TERRITOIRE ET DU GENRE

Selon les données du répertoire national des élus, seuls 4,4 % des élus municipaux avaient moins de 30 ans au moment de leur élection en 2014. Les plus de 60 ans étaient en revanche beaucoup mieux représentés avec plus de 20 % des élus. Ces différentiels entre générations, régulièrement abordés sous l'angle de la participation électorale, méritent également d'être interrogés à travers le prisme de l'engagement politique formel dans le cadre du mandat municipal. Comment penser cet engagement citoyen des jeunes élus sans le réduire toutefois à un simple calcul rationnel ou aux effets de dispositions acquises? La notion de « carrière militante » offre précisément un modèle séquentiel d'analyse de l'engagement visant à rendre compte des significations et des choix opérés par les agents à la lumière des dispositions acquises au cours de phases antérieures de l'engagement. Il s'agira de ce point de vue de reconstituer dans une perspective biographique les spécificités de ces engagements passés (notamment au sein des partis politiques), les représentations de l'action politique qui en découlent et les interférences

entre vie privée et vie publique afin de rendre compte de l'action politique dans et/ou en dehors des contraintes propres aux organisations partisanes.

Il s'agira de scruter également les dimensions de territoire et de genre pour rendre compte des différents parcours d'engagement des jeunes élu.e.s. À l'intersection de ces deux dimensions, territoriale et de genre, l'enjeu sera de voir dans quelle mesure le renouvellement générationnel en matière de pratique politique au niveau local contribue à modifier et/ou à perpétuer des rapports de genre et de classe et à définir de nouvelles cultures du politique.

**Méthodologie:** enquête par questionnaire auprès de jeunes élus de 18 à 30 ans (à partir du répertoire national des élus) / et entretiens biographiques.

**Calendrier:** 2018-2019.

**Valorisation:** *INJEP: notes et rapports*; *INJEP: analyses & synthèses*; articles dans des revues à comité de lecture.

## LES JEUNES ET LA DÉMOCRATIE À TRAVERS L'ENQUÊTE EUROPÉENNE SUR LES VALEURS (EVS)

L'enquête sur les valeurs des Français s'inscrit dans un programme de recherche international destiné à suivre sur le long terme l'évolution des valeurs en Europe. Réalisée pour la première fois en 1981, l'enquête est renouvelée tous les neuf ans. Faisant suite aux quatre éditions de 1981, 1990, 1999 et 2008, la cinquième vague, intervenue en 2018, permet des comparaisons sur près de 40 ans. La partie française de l'enquête est placée sous la responsabilité scientifique de chercheurs et d'universitaires, regroupés dans l'Association pour la recherche sur les systèmes de valeurs (ARVAL). Partenaire scientifique et financier de l'enquête, l'INJEP détient l'exclusivité des résultats de l'échantillon des jeunes (18-29 ans) et réalisera dans ce cadre, tout au long de l'année, différentes publications sur plusieurs champs thématiques de l'enquête. Un ouvrage collectif, réalisé en codirection avec Vincent Tiberj (Professeur des universités associé à Science Po Bordeaux) et un chargé d'études et de recherche de l'INJEP, analysera plus particulièrement les apports de l'enquête dans le champ du rapport des jeunes à la démocratie: comment les jeunes expriment-ils ce rapport à la démocratie, à la participation, à la citoyenneté en 2018? Quelles sont les évolutions en la matière depuis 1981? L'enquête sur les valeurs vient-elle confirmer ou infirmer une défiance nouvelle à l'égard de la démocratie ou permet-elle au contraire de déceler une vitalité nouvelle hors de ses cadres institués?

**Méthodologie:** enquête par questionnaire sur un échantillon représentatif de 2591 individus, dont 1002 jeunes, passation en face-à-face.

**Calendrier:** novembre 2018-décembre 2019.

**Partenaires:** ARVAL – Sciences Po Grenoble.

**Valorisation:** ouvrage à la Documentation française en 2019 sur les valeurs des jeunes avec un cadrage plus spécifique sur l'engagement et le rapport à la démocratie; rédaction de notices dans l'ouvrage sur les valeurs des Français (dir. Pierre Brechon, Frederic Gonther, Sandrine Astor); rédaction de *Fiches Repères*.

## LA FABRIQUE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE L'ANIMATION: PRINCIPES, PRATIQUES ET DYNAMIQUES COLLECTIVES

Cette recherche visera à interroger le processus historique de professionnalisation de l'éducation populaire, de l'animation et de la médiation afin de nourrir une meilleure compréhension des mécanismes de réémergence de l'éducation populaire sous de multiples aspects dans la période contemporaine. Elle

constituera une contribution à une recherche plus collective intitulée « La fabrique de l'éducation populaire et de l'animation: principes, pratiques, activités, métiers et dynamiques collectives » et qui fédèrent des chercheurs issus de divers horizons disciplinaires (sociologie, sciences de l'éducation, histoire, sciences politiques...) afin de mieux comprendre les dynamiques d'action et les modalités d'organisation et de développement du champ de l'éducation populaire et de l'animation. Cette recherche combinera un travail par des monographiques et des pratiques et réseaux d'animation et d'éducation populaire aujourd'hui dans plusieurs territoires (Créteil, Tours, Grenoble, Amiens), un travail par archives et analyse documentaire visant à mieux comprendre les discussions autour de la profession d'animateur (débat dans les revues spécialisées comme *Les Cahiers de l'animation*), un travail d'entretiens et d'observation des pratiques contemporaines d'éducation populaire, et une agrégation des données relatives au secteur (emplois, moyens, etc.).

**Méthodologie:** cette recherche combinera un travail par des monographiques et des pratiques et réseaux d'animation et d'éducation populaire aujourd'hui dans plusieurs territoires (Créteil, Tours notamment), un travail par archives et analyse documentaire visant à mieux comprendre les discussions autour de la profession d'animateur (débat dans les revues spécialisées comme les cahiers de l'animation), un travail d'entretiens et d'observation des pratiques contemporaines d'éducation populaire, et une agrégation des données relatives au secteur (emplois, moyens, etc.).

**Calendrier:** 2018-2019.

**Valorisation:** *INJEP: notes et rapports*; *INJEP: analyses & synthèses*; articles dans des revues à comité de lecture, communications des membres dans des revues scientifiques, participation à colloque et journée.

**Partenaires:** laboratoire CERLIS, IUT « carrières sociales » de Tours; Université Paris-Est Créteil.

## ÉDUCATION PAR L'ART ET LA CULTURE

Les résultats de l'étude menée par l'INJEP depuis 2017 portant sur les actions culturelles et artistiques en direction des adolescents (14/18 ans) mises en œuvre dans les fédérations d'éducation populaire sur le temps libre donneront lieu à l'écriture d'un article comparant les différentes actions menées par des structures locales d'éducation populaire observées à travers la France: actions passées, en cours, ou à venir, dans des domaines culturels et artistiques variés (musique, arts de la rue, cirque, lecture, vidéos, pratiques numériques, graffiti).

L'analyse portera une attention particulière à la façon dont les professionnels et les bénévoles adultes intègrent les jeunes dans l'ensemble des étapes des projets collectifs, de l'élaboration à la réalisation. Elle interrogera également le contenu des modes d'accompagnement des pratiques artistiques et culturelles (soutien, encadrement, rôle de technicien ou de prescripteur, etc.). Enfin, l'article analysera les effets de l'accompagnement en termes d'autonomisation des bénéficiaires *a posteriori*, et notamment la capacité des jeunes à mener leurs propres projets en dehors du cadre institutionnel suite à leur implication dans les actions étudiées.

**Valorisation:** article dans des revues scientifiques.

## ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES DES ADOLESCENTS ET ADOLESCENTES ISSUS DES MILIEUX POPULAIRES

Cette enquête vise à étudier de façon précise les pratiques culturelles des adolescent-e-s (14-18 ans) de milieux populaires. Elle part du constat que, parmi le grand nombre de travaux portant sur les pratiques culturelles et artistiques des adolescents, reposant sur des méthodes quantitatives appliquées à de grands échantillons ou sur des points plus spécifiques abordés par des méthodes qualitatives (lecture, radio, numérique, etc.), peu se sont intéressés spécifiquement aux milieux populaires.

Or, ce point mérite l'attention. Car si les pratiques culturelles nous conduisent à entrevoir les valeurs, les principes, les différents modes d'expression qui peuvent rassembler une génération, on peut se demander si, en mettant la focale sur certaines fractions d'une génération, on ne peut pas déceler un système plus complexe de spécificités. Les adolescent-e-s des milieux populaires présentent-ils certaines préférences et pratiques obéissant à des principes de construction particuliers? Quels rapports entretiennent ces dernières avec la culture la plus légitime: détournement/contournement, « bricolage culturel », indifférence, rejet?

De plus, il existe chez les jeunes des milieux populaires des pratiques très répandues, mais peu étudiées, car elles ne correspondent pas à la définition légitime de l'art et la culture (comme les loisirs créatifs, des pratiques d'autodidactes), ou sont écrasées par des catégorisations trop larges (cf. les enquêtes sur les « Pratiques culturelles des Français »). L'étude portera à la fois sur des territoires urbains relégués et des territoires ruraux et périurbains.

**Méthodologie:** enquête qualitative par *focus groups*, grâce aux relais possibles dans les établissements scolaires par les médiateurs et médiatrices, puis par entretiens individuels. Territoires pressentis: Lyon et région lyonnaise, Paris et région parisienne, Lille et région lilloise.

**Valorisation:** *INJEP: notes et rapports; INJEP: analyses & synthèses.*

**Partenaires:** Centre Max Weber (ENS Lyon), ARCADI, DAC (selon territoires choisis).

## SÉMINAIRE DE RÉFLEXION INJEP/CNAJEP

L'objectif de ce séminaire organisé conjointement par l'INJEP et le CNAJEP est double:

- Restituer et croiser une diversité d'expériences à même de nourrir les échanges de principes et la mutualisation des bonnes pratiques;
- Produire une série de problématisation au contact des débats contemporains de la recherche afin de prendre le recul nécessaire à une montée en généralité sur l'articulation entre « apprentissages » et « démocratie ».

Depuis 2015, plusieurs séances de ce séminaire ont permis de traiter des apprentissages informels, de l'éducation par les pairs et de la question de l'émancipation. À partir de la rentrée 2018, il est proposé de travailler autour des pratiques et des expérimentations mises en œuvre dans le cadre du dispositif FIC (Fabrique d'Initiatives Citoyennes). Trois thématiques seront ainsi développées: les lieux (variété, dynamiques territoriales, espaces de l'initiative associative), les postures (professionnelles, militantes), la gouvernance associative (mutations des structures, rapport au projet associatif).

**Calendrier:** 2018-2019.

**Valorisation:** compte rendu détaillé des séminaires.

**Partenaires:** CNAJEP (et ses organisations membres).

## Soutien de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

### CONSEILS DE JEUNES ET PARTICIPATION: RECENSEMENT ET PROFILS DE JEUNES ENGAGÉS

Si beaucoup de collectivités se sont d'ores et déjà dotées de conseils des jeunes dans des formats divers, aucun recensement n'en est effectué. L'étude vise à combler ce manque et à décrire les modalités

d'engagement et de participation des jeunes. Elle cherche également à identifier les effets que les conseils de jeunes peuvent avoir sur les décisions des élus. C'est le double objectif de ce projet qui vise sur une période de deux ans :

- à élaborer un dispositif d'observation des conseils de jeunes créés par les différents niveaux de collectivités locales (nombre de jeunes, tranches d'âge, modalités de fonctionnement, budgets alloués..);
- à analyser les pratiques de fonctionnement des conseils de jeunes (engagement des élus, nature des échanges, prise en compte des besoins exprimés.);
- à analyser les profils des jeunes engagés dans ces instances de participation et l'impact que cette participation peut avoir sur leurs parcours éducatifs ou professionnels.

**Calendrier** : novembre 2017 - décembre 2019.

**Valorisation** : *INJEP: notes et rapports, INJEP: analyses & synthèses.*

**Partenaire** : LEST – Université Aix-Marseille.

## LE SERVICE CIVIQUE DANS LE PARCOURS DES JEUNES AU PRISME DES TERRITOIRES

Cette recherche s'interroge sur les trajectoires personnelles, professionnelles et géographiques des jeunes passant par le service civique dans la région Bourgogne Franche-Comté. Deux effets sont ainsi questionnés. D'abord celui de l'impact des compétences sociales développées par les jeunes lors des missions de service civique et de leur transférabilité. Celui de l'effet du service civique sur les trajectoires géographiques des jeunes, en s'interrogeant notamment sur les freins concernant les conditions d'accès du service civique dans certaines parties du territoire (notamment les territoires faiblement urbanisés) et d'autre part, le rôle que peut avoir le service civique dans l'ancrage au territoire ou au contraire dans la mobilité géographique des jeunes.

**Méthodologie** : enquête quantitative complétée par le suivi d'un panel d'une trentaine de jeunes

**Calendrier** : novembre 2017 - avril 2019.

**Valorisation** : *INJEP: notes et rapports, INJEP: analyses & synthèses.*

**Partenaire** : IREDU – Université de Bourgogne.

## LE SERVICE CIVIQUE DANS LES SERVICES PUBLICS : USAGES ET ENJEUX

Ce projet de recherche se propose d'analyser le développement et la mise en œuvre du service civique dans les services publics en s'intéressant aux usages qui sont faits de ce dispositif à la fois par les ministères, par les organisations qui accueillent ces jeunes et par les jeunes qui s'y engagent. Trois secteurs seront étudiés parallèlement et comparativement : l'éducation nationale, l'hôpital et Pôle emploi. On cherchera à analyser la place qui est faite au service civique par chacun de ces services publics de l'enseignement, de la santé et de l'emploi. À partir de six monographies, on s'intéressera à la fois à l'activité exercée par le jeune en service civique, aux conditions d'exercice de cette activité, mais aussi à son intégration dans l'organisation du travail et plus largement dans l'équipe. Un regard sera porté sur les jeunes eux-mêmes et aux usages qu'ils font de ce statut, à la place que tient cette expérience dans leurs trajectoires professionnelles comme militantes.

**Méthodologie** : monographies, enquête qualitative.

**Calendrier** : décembre 2017 - mai 2019.

**Valorisation :** *INJEP: notes et rapports, INJEP: analyses & synthèses.*

**Partenaire :** IDHES - CNRS-Université Paris Nanterre.

## JEUNESSES, CITOYENNETÉS ET INÉGALITÉS SOCIOESPATIALES

Il est essentiel de mieux comprendre le rapport au politique et à la participation politique des jeunes « en contexte » et ainsi de déterminer comment émergent des cultures différentes du politique selon les milieux dans lesquels les individus ont été et continuent à être socialisés.

La principale hypothèse de ce travail est que les lieux pèsent sur le rapport au politique, mais en interaction avec les caractéristiques individuelles des individus. Ce n'est pas uniquement parce qu'un jeune vit en banlieue qu'il va développer un rapport spécifique au politique (défiance à l'égard des partis ou des policiers), mais aussi parce qu'il est enfant d'ouvrier. On postule aussi que « nouveaux Français » d'origine maghrébine par exemple n'ont pas tous les mêmes affinités identitaires, quel que soit leur lieu de vie. Selon qu'ils vivent dans une ville à faible ou à forte diversité sociale, ethnique ou religieuse, ils peuvent se sentir plus ou moins acceptés ou rejetés, plus fondés à s'exprimer politiquement ou non par exemple. Autrement dit, cette enquête permettra de prendre plus sérieusement en compte les effets de contexte tel qu'ils ont été envisagés par certains auteurs, en prolongeant ces études qui restaient souvent au niveau des données agrégées en intégrant dans l'analyse les facteurs individuels. La comparaison entre jeunes partageant certaines caractéristiques sociales permettra ainsi d'en mieux saisir l'hétérogénéité.

**Méthodologie :** enquête quantitative.

**Calendrier :** janvier 2018 - décembre 2019.

**Valorisation :** *INJEP: notes et rapports.*

**Partenaires :** Sciences Po Bordeaux / Centre Emile Durkheim.

## LA PARTICIPATION POLITIQUE DES JEUNES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Dans un contexte politique marqué par une relative défiance de la jeunesse envers la politique institutionnelle et le vote, les réseaux sociaux numériques (Facebook, Twitter, etc.) offrent des possibilités d'expression politique nouvelles qui peuvent sembler davantage ajustées aux attentes de ce public. Ce projet de recherche se donne pour ambition d'analyser et d'objectiver ces nouvelles formes de participation politique en ligne à travers un dispositif méthodologique innovant. On cherchera à établir un panorama très général des différentes modalités de participation politique des jeunes sur les réseaux sociaux, à distinguer les différentes pratiques politiques en ligne selon l'origine sociale, géographique, le parcours scolaire, le lieu d'habitation et le sexe des enquêtés. De plus, une analyse lexicométrique des messages collectés permettra également d'identifier les sujets de discussion les plus commentés, ainsi que leur évolution dans le temps. Enfin les différents entretiens réalisés permettront de mieux comprendre le sens que les enquêtés donnent à leurs pratiques politiques en ligne : que signifie « retweeter » ou « liker » un homme/ une femme politique, etc.

**Méthodologie :** enquête sur six sites différents.

**Calendrier :** janvier 2018 - décembre 2019.

**Valorisation :** *INJEP: notes et rapports.*

**Partenaire :** CERAPS, Université de Lille 2.

## LES LAÏCITÉS EN PRATIQUE : ENJEUX, TENSIONS ET CONFIGURATIONS DANS LES MONDES DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Ce projet vise à analyser les usages et les pratiques de la laïcité dans les mondes de l'éducation populaire. Il s'agira de cerner les logiques des pratiques des acteurs en matière de laïcité, et d'analyser en quoi elles permettent de comprendre les mutations et l'hétérogénéité des mondes de l'éducation populaire. Comment la laïcité est-elle saisie dans les mondes de l'éducation populaire? Comment les acteurs de terrain s'approprient-ils ou non cette notion? À quelles injonctions sont-ils confrontés? Pour répondre à ces interrogations, une enquête ethnographique sera menée, par observations directes et entretiens, au sein de cinq structures appartenant pour partie au réseau de la Fédération régionale des MJC en Île-de-France. Trois axes seront développés: l'état des lieux des « configurations de laïcité », les contradictions pratiques de la laïcité dans un contexte de mutation de l'éducation populaire et les enjeux autour de la construction d'un « problème musulman ».

**Méthodologie:** enquête qualitative auprès de cinq structures de la région parisienne, comprenant des observations et des entretiens ethnographiques avec les membres du personnel et les publics.

**Calendrier:** janvier 2018- décembre 2019.

**Valorisation:** *INJEP: notes et rapports, INJEP: analyses & synthèses.*

**Partenaire:** LIRTES-Université Paris Est Créteil.

## LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION POPULAIRE FACE À LA DÉSCOLARISATION. LE CAS DES ATELIERS RELAIS

Les ateliers relais sont des dispositifs de lutte contre la déscolarisation en collège. Ils ont été créés en 2002 et ont la particularité de faire intervenir des acteurs de l'éducation populaire. Cette recherche vise à établir une contextualisation historique de l'émergence de ces associations (notamment des CÉMEA) et de leurs rapports avec les acteurs de l'éducation nationale afin de comprendre en quoi ces deux mondes – celui de l'éducation populaire et celui de l'éducation nationale – sont liés et comment ils interagissent au sein d'un système éducatif élargi. Ce projet vise également à analyser en quoi l'organisation des associations territoriales (PACA et Occitanie) et la mise en place de ces dispositifs diffèrent d'une région à l'autre et comment cela influe sur le positionnement militant sur le terrain.

**Méthodologie:** monographies de quatre ateliers relais dans deux académies.

**Calendrier:** janvier 2018 - décembre 2019.

**Valorisation:** *INJEP: notes et rapports.*

**Partenaire:** LEST - Université Aix-Marseille.

## VERS L'ÉDUCATION NOUVELLE : DES ORIGINES À NOS JOURS

À l'occasion de leurs 80 ans d'existence, les CÉMEA ont entrepris un travail commémoratif tourné vers l'avenir. Dans le prolongement de ce travail, l'étude proposée se fixe plusieurs objectifs. Il s'agit, tout d'abord, de repérer les moments par lesquels cette association est passée afin de mieux cerner la nature des difficultés qu'elle a rencontrées au cours de son histoire. Seront ensuite identifiés les acteurs-trices des CÉMEA qui ont participé, à travers leurs contributions au périodique *Vers l'éducation nouvelle*, à alimenter les débats autour de la question de la formation des animateurs-trices et de directeurs-trices de colonies de vacances. Cela conduira à étudier, s'il existe une éventuelle critique des colonies de vacances telle qu'elle se lit a posteriori par la désaffectation de cette forme de prise en charge au cours de son histoire

récente. L'étude tentera ainsi d'identifier les débats autour du renouvellement du type de séjour proposé et des publics qui s'y inscrivent. Enfin, le projet est de comprendre quelles furent les idées et les pratiques pédagogiques à partir desquelles les CÉMEA se sont progressivement établis comme association représentative du mouvement l'éducation nouvelle en France.

**Calendrier** : décembre 2018 - mars 2020.

**Valorisation** : *INJEP: notes et rapports*, numéro hors-série de la revue *Vers l'éducation nouvelle*.

**Partenaire** : CREF - Université de Paris-Nanterre.

## LES YOUTUBEURS SCIENTIFIQUES

À l'heure des *fake news*, alors que les politiques publiques visent à diffuser et à promouvoir les sciences dans les établissements culturels et dans l'espace public, un phénomène ne cesse de prendre de l'ampleur : celui du développement de chaînes Youtube de vulgarisation scientifique.

Face à la caméra, ces vidéastes amateurs expliquent des théories, définissent des notions, pratiquent des expériences. Ces nouvelles voix fragilisent les médiateurs « traditionnels » qui s'interrogent sur leurs propres pratiques. Au travers de ce registre, il s'agit bien de transmettre des contenus. Mais de quelle nature sont-ils ? Comment les qualifier ? Qui sont les vidéastes qui les animent et sur quelle légitimité reposent-ils ? Quel type de discours tiennent-ils : délivrent-ils des informations ou initient-ils à la démarche scientifique ?

L'enquête envisagée s'intéressera donc aux émetteurs, les vidéastes (leur profil, leur discours et ses effets, le type de chaîne – format, mise en scène...), à la réception (quels profils, qui regarde les chaînes et pourquoi ?). Enfin, il s'agira dans un deuxième temps de voir comment ces chaînes peuvent entrer en complémentarité avec le travail des médiateurs « traditionnels », et de leur donner des outils dans le cadre de leur médiation en direction des jeunes.

**Calendrier** : janvier 2019 - décembre 2020.

**Partenaires** : Lecture Jeunesse, ministère de la Culture, AMCSTI, Universciences TV.

## Axe 4: Société civile en action, vie associative, innovations sociales

### INTERMÉDIATION SCIENCES/SOCIÉTÉ

L'INJEP collabore étroitement avec la plateforme ALLISS depuis 2014. L'INJEP poursuit sa contribution à l'animation du séminaire de travail autour des intermédiations sciences/sociétés. Le groupe « Intermédiations » s'investit dans l'étude des espaces et des acteurs qui contribuent à construire les échanges entre les mondes académiques et non-académiques. Le but est d'observer la manière dont les connaissances sont produites et circulent entre la recherche et la société, à la fois dans un processus d'action et dans un processus de réflexion sur l'action. De ce point de vue, le terme de « chercheur » ne désigne pas seulement une personne ayant un statut de scientifique dans une institution, mais aussi quelqu'un qui travaille (ou est bénévole) dans une association ou sur le terrain et à ce titre, est détenteur de savoirs d'expérience. En 2016-2017, le groupe a réuni des acteurs de domaines sectoriels spécifiques (santé, agriculture, médiation scientifique, numérique, éducation...). Les activités de ce séminaire se poursuivront en 2019-2020.

**Valorisation :** publication synthétique des apports du séminaire.

**Partenaires :** ALLISS (INRA, ENS Cachan, Petits Débrouillards, LISIS).

## PUBLICS ET RAPPORT AUX SAVOIRS DANS LES UNIVERSITÉS POPULAIRES EN FRANCE

Cette étude vise à produire un état de la situation des universités populaires en Europe. Celle-ci fait ressortir un certain dynamisme de ces réseaux en lien avec les évolutions des systèmes éducatifs et de formation, mais également en résonance avec les mutations dans le rapport au savoir que révèle l'affirmation de la société de la connaissance. Il est nécessaire de prolonger ces réflexions en réalisant une étude qui se fixe comme objectif de comparer différents modèles d'université populaire à l'intérieur de l'espace français. En retenant l'expérience des universités populaires de villes urbaines, périurbaines et rurales, on interrogera les acteurs animant ces dynamiques pour tenter de mieux comprendre quels sont les publics, les contenus des « cours », le profil des enseignants et la nature des méthodes pédagogiques envisagées.

**Calendrier :** 2018-2019.

**Valorisation :** *INJEP: notes et rapports.*

**Partenaires :** GRREP.

## ASSOCIATIONS ET PARTICIPATION ASSOCIATIVE EN FRANCE ET EN ITALIE : LA CONSTRUCTION D'UNE POLITIQUE HORS CHAMP

Le projet vise à réaliser une analyse comparée des phénomènes associatifs en France et Italie, en se focalisant particulièrement sur le profil social des adhérents, les logiques d'adhésion, les modalités et l'intensité de l'engagement dans la vie associative, ou encore le type d'association choisie. Le projet a aussi comme objectif celui d'interroger l'évolution de ces éléments dans le temps, en particulier à partir de la période précédant la récente crise économique internationale. Au-delà d'une analyse des profils des adhérents, nous intégrerons dans nos travaux de recherche la dimension collective des phénomènes associatifs et leur rôle dans l'espace public. En effet, si les associations participent à l'action publique par leurs activités sociales, subissant parallèlement le désengagement de l'état social et la privatisation de ses services, elles contribuent également à définir l'agenda politique, à élaborer des propositions, à les mettre en œuvre dans leur champ d'action voire en dehors et à évaluer les différentes phases du cycle d'une politique. Aussi, nous nous proposons d'étudier l'impact des associations dans les processus de gouvernance des politiques publiques tout en comparant les contextes français et italiens. Méthodologiquement nous envisageons une approche mixte quanti-qualitative qui se compose d'une part d'une analyse secondaire quantitative menée principalement à partir de données d'enquêtes nationales et internationales, et de l'autre part qui s'appuie sur les études qualitatives disponibles dans la littérature comme ressource pour la phase d'interprétation des résultats.

**Méthodologie :** exploitation secondaire des enquêtes nationales (dont INSEE) et européennes et comparaison des différents terrains de recherche qualitatifs des responsables de la recherche comme ressource pour la phase d'interprétation des résultats.

**Calendrier :** octobre 2018-juillet 2020.

**Valorisation :** publication d'un ouvrage chez L'Harmattan. conférence scientifique en France et en Italie.  
*INJEP: analyses & synthèses.*

**Partenaires :** Université de Turin, Université du Val d'Aoste.

## 20 ANS DE SOUTIEN À LA POLITIQUE ASSOCIATIVE : DEUX RÉGIONS EN COMPARAISON.

Cette étude vise à décrire et à mieux comprendre les différentes politiques de soutien aux associations menées depuis plus d'une vingtaine d'années sur des territoires de caractéristiques variées (grand pôle urbain, ruralité) au moyen d'une enquête qualitative et par l'analyse d'archives. De quelle nature est, et a été, l'accompagnement associatif par les pouvoirs publics ? Y a-t-il hétérogénéité de soutien inter-territoire ? Et quels sont les effets sur la robustesse associative et son développement ? De quelle manière le contexte territorial (démocratique, économique, urbanistique) influe-t-il sur ce dernier ? Il s'agit au-delà de l'aspect strictement financier, et de la transformation des modes de soutien, de comprendre les types de rapports entre associations et pouvoirs publics, mais aussi les perceptions qu'ont les autorités administratives et élues sur le rôle du monde associatif sur leur territoire d'intervention, et ce dans une perspective diachronique et territoriale. Une focale particulière sera portée à des échelles régionales et départementales sur les deux territoires comparés. Un groupe de travail réunissant acteurs institutionnels, chercheurs et acteurs de terrain sera mis en place.

**Méthodologie :** entretiens semi-directifs, *focus group* avec les élus, professionnels et publics cibles, observation participante, analyse d'archives.

**Calendrier :** janvier 2019 – juillet 2020.

**Valorisation :** *INJEP: notes et rapports ; INJEP: analyses & synthèses. Articles Agora débats/jeunesses.*

## BÉNÉVOLAT D'ENTREPRISE : QUELLES LOGIQUES D'ENGAGEMENT POUR QUELS MODÈLES ?

Le bénévolat d'entreprise ou mécénat de compétences, s'est fortement développé en France depuis les années 90. Il est particulièrement répandu dans les grandes entreprises françaises (et plus spécifiquement celles du CAC 40). Il permet aux entreprises de proposer aux associations des « compétences » par la mise à disposition de salariés, qui, sur leur temps de travail, réalisent des missions d'intérêt général. Le processus de sélection des associations effectué par l'entreprise s'inscrit le plus souvent, dans des politiques RSE ou encore de développement durable. La plupart des enquêtes qui s'attellent à la question, interrogent plus largement les avantages pour les entreprises notamment du point de vue de la communication et de la valorisation, ou encore des atouts dans la professionnalisation des organisations du secteur social non-lucratif. Deux perspectives semblent cependant inévitables face à la multiplication de ce type d'expérimentations depuis quelques années : la première est celle qui examine le rapport à l'engagement des « salariés bénévoles ». Comment en vient-on finalement au cours d'une carrière professionnelle à s'inscrire dans pareil dispositif ? Quelles sont les trajectoires qui y conduisent ? Quelles motivations sous-tendent ce choix ? Enfin, la deuxième perspective, analyse de manière typologique les différents modèles de bénévolat d'entreprise. Quels sont les profils des bénévoles d'entreprise ? Quels types de relations sont entretenus entre associations et entreprises ? Comment est intégrée cette dimension privée nouvelle dans la gouvernance associative ?

**Méthodologie :** enquête par questionnaire autoadministré auprès des salariés bénévoles de l'association Solidarités nouvelles face au chômage et de Passeport Avenir. Échantillon attendu (n=500). Entretiens directs téléphoniques auprès de 30 d'entre eux.

**Calendrier :** octobre 2018-juin 2019.

**Valorisation :** *INJEP: notes & rapports, INJEP: analyses & synthèses.*

**Partenaires :** Laboratoire Irisso.

## DES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES EN TENSION : CAPITALISATION SUR LES APPROCHES SOCIO-ÉCONOMIQUES AU SEIN DU MONDE ASSOCIATIF ET SES EXPÉRIMENTATIONS

Les modèles socio-économiques associatifs sont heurtés par les mutations sociales et économiques en cours dans les sociétés occidentales contemporaines, et ce dans l'ensemble des champs d'intervention de la société civile organisée. Comment les associations prises en étau entre volonté de préserver leur projet politique et contraintes de financement, nouvellement assignées à des logiques concurrentielles marchandes ou encore perçues comme organisations supplétives à l'action de l'État, peuvent-elles asseoir et conserver leurs spécificités en dehors de tout isomorphisme ? En dehors de l'analyse *stricto sensu* des comportements économiques et des ressources à disposition, il s'agit dans cette recherche d'interroger l'encastrement dans des contextes politiques et sociaux des modèles associatifs. Dans cette perspective, il sera nécessaire de comprendre comment ces derniers évoluent et sous quelles formes ils évoluent, au travers d'un état de l'art de recherches, notamment académiques, sur le sujet, aussi bien à l'échelon national qu'europpéen. Par ailleurs, il sera question d'identifier de manière prospective de nouvelles démarches inspirantes pour le monde associatif, et plus particulièrement au sein du secteur jeunesse et éducation populaire.

**Méthodologie :** revue de littérature.

**Calendrier :** octobre 2018--décembre 2019.

**Valorisation :** *INJEP: notes & rapports.*

**Partenaires :** FONJEP.

## II - Production statistique et synthèse de données quantitatives

### BAROMÈTRE DJEPVA SUR LA JEUNESSE

Afin de mieux appréhender les conditions de vie, modes de vie, aspirations et attentes des jeunes, le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse interroge un échantillon représentatif de 4500 jeunes (4000 en métropole, 500 dans les territoires ultra-marins) âgés de 18 ans à 30 ans, sélectionnés selon la méthode des quotas. Cette enquête est pilotée chaque année depuis 2016 par l'INJEP en collaboration avec le CREDOC.

Plusieurs grandes thématiques structurent le questionnement : le regard porté par les jeunes sur la société et sur leur propre situation ; l'engagement citoyen : adhésion associative, freins et leviers à l'engagement bénévole, mobilisation citoyenne sur les réseaux sociaux, opinion sur le service civique ; l'accès aux droits et aux dispositifs en faveur de l'insertion : attentes d'aides des pouvoirs publics, accès aux droits sociaux, renoncement aux soins médicaux, mobilité internationale. En 2018, la question de l'accès au logement indépendant a fait l'objet d'un focus particulier. Ce sera le cas des pratiques culturelles et artistiques en 2019.

### PARTICIPATION À LA PRÉPARATION DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE L'ENQUÊTE TRAJECTOIRES ET ORIGINES (TEO2).

La deuxième édition de l'enquête TeO qui aura lieu en 2019 est préparée conjointement par l'INED et l'INSEE, avec le soutien financier et scientifique de l'INJEP. Elle vise à identifier l'impact des origines sur les conditions de vie et les trajectoires sociales, tout en prenant en considération les autres caractéristiques d'études sociodémographiques que sont le milieu social, le quartier, l'âge, la génération, le sexe, le niveau

d'études. TeO2 s'intéressera à toutes les populations vivant en France métropolitaine, à leurs conditions de vie actuelles et à leurs parcours. L'enquête portera cependant un intérêt particulier aux populations qui peuvent rencontrer des obstacles dans leurs trajectoires du fait de leur origine ou de leur apparence physique (immigrés, descendants d'immigrés, personnes originaires des DOM et leurs descendants). L'INJEP, à travers sa participation au groupe de conception de l'enquête, portera une attention toute particulière aux questions d'intégration et de discrimination des immigrés et de leurs descendants plus spécifiquement à travers le prisme des relations inter et intra-générationnelles. Il s'agira aussi, en s'appuyant sur les résultats de la première vague de l'enquête, de saisir les évolutions des conditions de vie et des parcours des jeunes descendants d'immigrés 10 ans après la première vague de l'enquête.

## COLLECTE ET DIFFUSION D'UN PANORAMA DES INDICATEURS STATISTIQUES SUR LA JEUNESSE

En lien avec la MÉOS, la mission a participé à la collecte des indicateurs sur la jeunesse auprès de leurs différents producteurs afin de mettre à disposition des utilisateurs un tableau de bord statistique sur l'état de la jeunesse. Une première mise en ligne des données a été réalisée sur le site de l'INJEP en 2018 qui sera actualisée régulièrement. Elle sera accompagnée par la publication « Chiffres clés de la jeunesse » en 2019.

## CONNAISSANCE TERRITORIALE DES ASSOCIATIONS

Diverses enquêtes telles que celles de l'INSEE ou encore du Centre d'économie de la Sorbonne apportent une connaissance de la vie associative au niveau national. Il n'en va pas de même pour tous les territoires et le tissu associatif local reste particulièrement méconnu malgré de nombreuses démarches d'observation portées notamment par des structures associatives soucieuses de mieux comprendre les enjeux du développement du secteur. Il n'existe pas de dispositif homogène et durable d'observation des associations au sein du système statistique public sur les territoires. Pour pallier progressivement cette situation, l'objectif est de proposer pour les échelles départementales voire infra-départementales, des portraits de la vie associative. Le but est de parvenir à un socle statistique relativement homogène d'un territoire à l'autre, et ce, même si une partie des indicateurs, reste spécifique aux territoires. Deux premiers territoires pourront faire l'objet d'une expérimentation en 2019 avant une généralisation éventuelle ultérieurement. Ce travail est conduit en lien avec la MÉOS.

**Méthodologie:** cartographie, sélection d'indicateurs.

**Calendrier:** janvier 2019 - décembre 2019.

**Valorisation:** portraits départementaux de la vie associative.

## PRÉPARATION D'UNE NOUVELLE ÉDITION DE L'ATLAS DES JEUNES EN FRANCE

La place des jeunes continue aujourd'hui d'interroger la société, parce qu'elle donne à voir les transformations qui y sont à l'œuvre: formes et rapports à l'emploi, évolution des rapports sociaux de sexe, des relations familiales et intergénérationnelles, mais aussi évolution du rapport au temps et à l'espace. Dans le prolongement des travaux sur l'allongement de la jeunesse, la tranche d'âge retenue sera principalement celle des 15-30 ans. Néanmoins, d'autres catégories d'âge plus jeune pourront ponctuellement être mobilisées pour illustrer les différentes étapes de la construction de l'autonomie.

Six ans après la publication de *L'Atlas des jeunes en France. Les 15-30 ans une génération en marche*, cette réactualisation sera l'occasion de mobiliser et de rendre accessible au plus grand nombre les données les plus récentes sur les jeunes.

**Calendrier:** publication fin 2019.

## III - Publication et animation de revue et collection scientifique

### REVUE AGORA DÉBATS/JEUNESSES

*Agora débats/jeunesses* est une revue quadrimestrielle de recherche publiée à l'initiative de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, animée par un comité de rédaction ouvert à plusieurs disciplines et composé de chercheurs, d'universitaires et d'experts.

La revue, au travers d'articles de recherche, entend approfondir la connaissance sur les jeunes, leurs situations, leurs modes de vie, leur environnement, les relations qu'ils entretiennent avec les autres générations. *Agora débats/jeunesses* est une revue classée à l'AERES en sections sociologie/démographie et sciences de l'éducation, éditée par les Presses de Sciences Po, et accessible sur CAIRN et Persée.

En 2019, trois numéros de la revue sont en préparation :

#### **80 – 2019.1 (février) « Varia »**

Ce numéro publiera 8 articles de recherche en sciences sociales sans dossier thématique.

#### **81 – 2019.2 (mai) « Des jeunes à l'épreuve de l'armée : entre vocation, contrats courts et "deuxième chance" »**

Ce numéro entend interroger le relatif silence qui règne en sciences sociales sur l'expérience militaire des jeunes (hommes et femmes) qui ont, à un moment de leur parcours, « choisi » de s'engager dans l'armée française. Qui sont ces « jeunes » qui ont constitué l'armée comme un horizon professionnel crédible ? Se distinguent-ils/elles (et en quoi ?) de celles et ceux pour qui l'armée est restée, et reste encore aujourd'hui, invisible, impensable ou problématique ? La figure de premier employeur de France aujourd'hui revendiquée par l'institution militaire exclut-elle les ambitions d'encadrement moral et de redressement que l'armée a pu déployer à l'égard de la jeunesse française, en particulier depuis la généralisation de la conscription universelle ?

En sollicitant des articles sur les jeunes engagé·e·s volontaires, sur les régimes de formation, d'emploi et d'encadrement auxquels ils/elles sont soumis et, plus largement, sur les ambitions tout à la fois professionnelles, morales et symboliques que nourrit l'institution militaire à leur égard, cet appel entend contribuer à un renouvellement des approches et des travaux sur les rapports entre l'armée et les jeunes françaises.

#### **82 – 2019.3 (octobre) « Jeunes de rue, jeunes à la rue »**

Ce dossier de la revue *Agora débats/jeunesses* veut s'intéresser aux jeunes « de rue », aux jeunes qui ont un rapport contraint à la rue, s'y installant non par choix, mais par défaut d'autres possibles. Il abordera les jeunes « de rue » quelles qu'elles soient : des quartiers de logements sociaux de banlieue aux vieux quartiers insalubres des grandes villes, des copropriétés ruinées et en ruine jusqu'aux campements de fortune et au renouveau des bidonvilles, des « cailleras » des cités HLM (Sauvadet, 2006) jusqu'aux squats de « punks à chien » et de « zonards » des centres-villes (Pimor, 2014) aux jeunes « de rue », ce dossier souhaite aussi associer les jeunes « à la rue », c'est-à-dire sans logement, à la recherche d'un abri de fortune pour y passer la nuit. Il s'intéresse également à la porosité des frontières entre jeunes « à la rue » et jeunes « de rue », que cela soit dans les parcours de vie ou les catégorisations institutionnelles.

### CAHIERS DE L'ACTION : JEUNESSES, PRATIQUES ET TERRITOIRES

Complexité des territoires, recompositions administratives, transformation des pratiques juvéniles, dispositifs multiples, nécessité de compétences renouvelées... Les professionnels et bénévoles des politiques de

jeunesse, du développement local et de l'éducation populaire sont de plus en plus contraints à une adaptation permanente, faite de création voire d'expérimentation. Le partage d'idées, de valeurs et d'approches permet alors à chacun de s'enrichir mutuellement et de construire ainsi une intervention adaptée. C'est dans cette dynamique que la collection des « Cahiers de l'action : jeunesses, pratiques et territoires » se propose d'offrir aux acteurs de la jeunesse des ressources sur des champs thématiques variés, utiles à leur travail, avec la volonté affirmée de faire émerger l'intelligence des pratiques. Depuis 2017, la collection est désormais accessible en ligne gratuitement via CAIRN afin d'en faciliter l'accès et l'utilisation par les professionnels et les anciens numéros seront numérisés afin de les rendre accessibles.

Plusieurs numéros sont d'ores et déjà programmés pour 2019 :

#### **N° 53 [2019] « Innovation démocratique dans le monde associatif »**

Alors que la démocratie participative s'essouffle après 30 ans d'innovation institutionnelle (table ronde, budgets participatifs) et que les processus de marchandisation et de privatisation portés par le paradigme néolibéral renforcent la précarisation des modes de vie, les initiatives citoyennes et mouvements citoyens se multiplient afin d'expérimenter et de proposer une autre forme de gestion de la chose publique. L'objectif final de ce numéro des cahiers de l'action sera de mettre en valeur et de questionner un ensemble de formes d'innovations démocratiques mises en place dans le milieu associatif. En d'autres termes, l'idée est de souligner les contradictions qui émergent dans le monde associatif autour de la notion d'« innovation démocratique », mais aussi, dans un effort typologique, d'éclairer à la fois le renouvellement de pratiques associatives (comme celles de l'éducation populaire), les pratiques nouvelles effectives et les logiques de valorisation par la référence au sein du monde associatif.

#### **N° 54 [2019] « Politiques intégrées de jeunesse : une action publique renouvelée en faveur de la jeunesse ? »**

Le décloisonnement des actions en faveur de la jeunesse et la coopération entre acteurs issus de secteurs différents est un objectif affiché des politiques publiques de jeunesse depuis quelques années. En 2015, c'est une approche par l'expérimentation d'une politique globale et intégrée co-construite avec les jeunes que le ministère de la Jeunesse a privilégiée en lançant un appel à projets national : « Projets innovants en faveur de la jeunesse » (PIA). Élaborés pour une durée suffisamment longue pour en analyser les processus (de trois à cinq ans), ces projets devront permettre de comprendre, à mi-parcours, quelles modalités organisationnelles les territoires soutenus dans le cadre des PIA ont imaginé et quelles ressources locales ont été mobilisées pour mettre en œuvre une politique transversale de jeunesse. Ce numéro s'intéressera notamment aux pratiques des professionnels, aux enjeux de coordination, aux outils et démarches, ainsi qu'aux coopérations spécifiques jeunes/élus et acteurs de territoires.

#### **N° 55 [2019] « Participation et engagement dans les quartiers populaires : formes et modalités des initiatives des jeunes »**

À travers l'analyse de certaines pratiques d'engagement et de participation de jeunes de quartiers populaires, ce numéro vise à apporter des éléments de réflexion sur les processus d'encastrement et de désencastrement entre politiques publiques au niveau local d'un côté et initiatives engagées dans les quartiers populaires de l'autre. S'il semble exister un consensus pour dire que l'engagement est un acte par lequel un individu assume les valeurs qu'il a choisies et donne, grâce à ce choix, sens à son existence, la question que nous nous posons est comment se constitue ce processus au niveau des quartiers prioritaires des politiques de la ville ? Comment les acteurs engagés sur ce type de terrain cherchent-ils à redonner à travers l'engagement et la participation des jeunes une cohérence entre le soi et l'environnement immédiat ? Ce numéro sera réalisé en lien avec une recherche-action mise en œuvre par le Grdr, l'Université Paris 8 (Labtop) et la participation de l'INJEP intitulée « l'engagement des jeunes à l'épreuve des territoires : le cas des jeunes femmes en Île-de-France », avec le soutien de la région IDF, dans le cadre du dispositif PICRI - Partenariat Institutions Citoyens Recherche Innovation.

**Partenaires :** GRDR.

## Publications extérieures

### RÉDACTION D'UN OUVRAGE « LA PARTICIPATION ASSOCIATIVE DES JEUNES : UNE COMPARAISON FRANCO-ITALIENNE » / « LA PARTECIPAZIONE ASSOCIATIVA GIOVANILE IN FRANCIA E IN ITALIA » CHEZ L'HARMATTAN

Comme a pu l'analyser E. Archambault, l'Italie s'inscrit dans un modèle d'associationnisme émergent, caractérisé par un volume d'organisation peu important lié à la forte influence de l'Église et à la prégnance du contrôle sur la société civile organisée, des dictatures au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Les modes d'engagement sont encore fortement empreints des formes de solidarité communautaire, plus encore dans les régions du Sud. Le modèle français se trouve, de son côté, au carrefour de multiples modèles d'associationnisme. L'engagement, contrairement au paradigme italien, se caractérise par sa fluctuation et sa forte autonomisation des cadres d'appartenance sociale. La recherche se donne alors pour objectif de clarifier entre ces deux modèles ce qui relève des héritages culturels de la participation juvénile propres à chacun des pays et ce qui relève des dimensions évolutives générales (effets de génération) de l'engagement des jeunes dans le secteur associatif européen. Peut-on finalement parler de convergence de la transformation de la participation associative des jeunes en Europe ? Quels sont leurs profils et dans quelles structures souhaitent-ils s'engager ?

**Calendrier :** publication en italien septembre 2019.

## IV - Organisation d'événements scientifiques et contributions à l'animation de la recherche

En lien avec la MVD, les chargés d'études et de recherche assurent la préparation et l'animation de différentes manifestations scientifiques (séminaires de recherche, journée d'étude de l'Association française de sociologie, colloque) ainsi que des rencontres de valorisation des publications ouvertes à un large public (conférence-débat à l'occasion des publications des numéros d'*Agora débats/jeunesses*...). En particulier, l'INJEP participe au comité scientifique et au comité d'organisation des Rencontres jeunes & société et au séminaire du Groupe de réflexion sur la recherche en éducation populaire (GRREP).

### PRIX « JEUNE CHERCHEUR INJEP »

Dans le cadre de son soutien au rayonnement de la recherche, l'INJEP créera en 2019 un Prix Jeune chercheur.

Le prix annuel vise à récompenser une thèse ou un mémoire universitaire de Master 2, pour sa qualité exceptionnelle, son originalité et son intérêt dans le champ de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Le travail présenté, rédigé en langue française, doit s'inscrire dans le champ des sciences humaines et sociales, des sciences politiques, de l'économie ou des sciences de l'éducation.

## V - Participation à des comités ou instances scientifiques

L'INJEP participe par ailleurs à divers comités :

### CONSEIL SCIENTIFIQUE ET COMITÉ D'ORIENTATION

- Comité d'orientation des politiques de jeunesse (COJ)
- Observatoire national des politiques de la ville, CGET
- Observatoire national du suicide, Drees
- PAJEP (Pôle des archives de jeunesse et d'éducation populaire)
- Institut Bertrand Schwartz
- Comité d'histoire du ministère des ministères en charge de la jeunesse

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Institut national d'études démographiques
- Comité directeur de la Chaire Jeunesse, EHESP Rennes
- Plateforme ALLISS (Alliance Sciences Société)
- Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants (GERME)
- Cité des mémoires étudiantes

### COMITÉ D'EXPERTS

- Comité d'expert santé des jeunes, Fondation de France
- Comité « Ensemble face au terrorisme », Fondation de France
- Réseau européen RAY ([www.researchyouth.net](http://www.researchyouth.net))
- Observatoire national de la lecture
- Comité d'expert démarches participatives, Fondation de France.

### COMITÉ DE RÉDACTION, COMITÉ ÉDITORIAL

- *La santé en action* (Santé publique France)
- *Cahiers du GERME* (études et recherche sur les mouvements étudiants)
- Comité scientifique de la revue Ressources éducatives (Aroéven)

### ANIMATION DE SÉMINAIRES

- Groupe de travail « les inter-médiations action recherche » : ALLISS (Alliance Sciences Société)
- Séminaire commun INJEP/CNAJEP sur les apprentissages : CNAJEP, UPEC (Université Créteil)
- Séminaire de recherche sur l'éducation populaire (GRREP) - Partenariat INJEP, le CERLIS, le REV-CIR-CEFT, le LabSIC et le Cercle de l'éducation populaire Université Paris V Descartes

### COMITÉ DE PILOTAGE, COMITÉ SCIENTIFIQUE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

- Recherche PICRI « engagement des jeunes filles dans les quartiers populaires d'Ile-de-France » (GRDR; Labtop Paris 8) – 2016/2019

- Projet IVO ALL, France Volontaires/ASC
- Évaluation des programmes opérationnels nationaux FSE et IEJ / DGEFP
- Étude sur l'impact du passage en Junior association sur les parcours. (RNJA)
- Recherche-action autour des dispositifs d'engagement des jeunes (Hauts de France)
- Comité scientifique de la plateforme européenne sur la Mobilité apprenante EPLM/YouthPartnership
- Conseil scientifique de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse.
- Comité national de pilotage « PJJ promotrice de santé », DPJJ
- ANR POP-PART, Université Paris-Nanterre, LAVUE

## COMITÉ DE PILOTAGE DE JOURNÉES D'ÉTUDE ET COLLOQUES

- Comité de pilotage de la Journée du refus de l'échec scolaire, AFEV
- Comité de pilotage des journées de valorisation scientifique de l'ENPJJ

## GROUPE DE TRAVAIL INTER-INSTITUTIONNEL

- Exploitation de l'enquête OVE
- Éducation au(x) droit(s) des jeunes, Défenseur des droits
- Baromètre santé sexuelle, Santé publique France
- Groupe thématique enseignement supérieur-CÉREQ

# EXPÉRIMENTATION ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

La mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (MAFEJ) de l'INJEP a comme principales missions la mise en œuvre de programmes expérimentaux qui peuvent se décliner en :

- Appels à projets nationaux (y compris outre-mer),
- Projets d'envergure nationale,
- Programmes d'études ou de recherches permettant de mieux appréhender les difficultés que rencontrent les élèves ou les jeunes, dans une perspective d'identification de nouveaux axes d'expérimentations ou de définition de nouveaux programmes expérimentaux (étude de préfiguration d'expérimentation, étude de diagnostic territorial, recherche-action expérimentale);
- Programme d'extension à de nouveaux territoires d'expérimentations existantes (essaimage).

Elle assure le suivi des projets expérimentaux et de leurs évaluations dans une optique de capitalisation et de partage des enseignements en vue d'éclairer les décideurs publics sur les futures politiques de jeunesse à potentiellement mettre en œuvre.

Elle assure également l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) en lien avec le pôle administratif et financier de l'INJEP.

Son expertise en termes d'évaluation sera par ailleurs mobilisée sur d'autres projets ou dispositifs en lien avec les politiques de jeunesse. C'est le cas en particulier de l'évaluation du Service national universel, en collaboration avec les autres missions de l'INJEP, qui sera un projet majeur pour l'institut en 2019-2020.

## ARTICLE 25 LOI N° 2008-1249 DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2008

Modifié par LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 - art. 66Il est créé un fonds d'appui aux expérimentations en faveur des jeunes et de leur engagement pour des causes d'intérêt général. Ce fonds est doté de contributions de l'État et de toute personne morale de droit public ou privé qui s'associent pour définir, financer et piloter un ou plusieurs programmes expérimentaux visant à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans.

La gestion de ce fonds est assurée par la Caisse des dépôts et consignations. Un décret définit les conditions de fonctionnement du fonds.

## I - Lancer, animer et suivre les expérimentations

**Mise en œuvre de la nouvelle programmation - Suivi des expérimentations en cours des enseignements.**

### 1. Mise en œuvre de la programmation 2018-2020

Début 2018, une nouvelle programmation triennale du FEJ a été approuvée par le Conseil de gestion. Elle prévoit le lancement de plusieurs nouveaux appels à projets. Par ailleurs, d'autres pistes d'expérimentations sont en cours d'arbitrage qui pourraient venir compléter la programmation des appels à projets.

D'un point de vue opérationnel, la nouvelle programmation a donné lieu à une remise à plat des procédures avec notamment la mise en œuvre d'une procédure en deux temps, d'abord vers les porteurs de projets et équipes d'évaluation, puis vers les binômes constitués. La présélection à l'issue de la première phase est opérée par l'équipe du FEJ et des jurys constitués d'experts de la thématique auront la charge de sélectionner les projets finaux.

Dès mai 2018 a été lancé le premier appel à projets portant sur la prévention et la lutte contre les discriminations dont sont victimes les jeunes. La sélection des projets est en cours et le démarrage des expérimentations est prévu pour janvier 2019.

Conformément à la programmation approuvée, est prévu au premier semestre 2019 le lancement d'un appel à expérimentations sur la thématique de l'appréhension des besoins et des réponses aux attentes des jeunes en milieu rural.

Également, dans le cadre du partenariat avec l'outre-mer, une série de projets issus des Assises de l'outre-mer seront mis en œuvre à titre expérimental début 2019. Dans la continuité, un nouvel appel à projets réservé aux territoires ultra-marins sera lancé au second semestre 2019.

L'ensemble des projets sélectionnés ont vocation à durer environ 3 ans et produiront ainsi des enseignements finaux à l'horizon 2021-2022. Entre-temps le suivi des expérimentations tant du point de vue de la mise en œuvre par le porteur de projet, que du point de vue de l'évaluation concomitante, sera assuré notamment via la mise en place de comités de pilotage nationaux semestriels et d'ateliers de travail. Cela permettra de définir les thématiques de capitalisation à l'aune des enseignements intermédiaires.

Le FEJ pourra également être sollicité sur d'autres projets à dimension expérimentale, comme le programme de prévention santé des jeunes (santé/alimentation/activité physique) « Soyons en forme pour les Jeux! ».

## 2. Suivi des expérimentations en cours

Il s'agit des dernières expérimentations en cours issues de la programmation précédente du FEJ.

Le suivi des projets se fait sur la base de bilans semestriels et à partir de la participation aux comités de pilotage organisés par les porteurs de projets.

Les expérimentations en cours, sont issues soit des impulsions à l'époque données dans le cadre du plan priorité jeunesse (développement des organisations de jeunes, mobilité internationale, éducation populaire et numérique), soit issus des travaux menés avec les partenaires de la MAFEJ (prévention des préjugés sexistes, mobilité).

Dans ce cadre 110 expérimentations sont suivies au titre de 5 programmes d'expérimentation en cours (éducation populaire APEP, prévention des violences faites aux femmes APDOM4, plateformes de mobilité internationale APPFRMI, essaimage ultramarin APDOM5) et un programme de changement d'échelle (la France s'engage LFSE).

	Intitulé du programme	Nombre de projets en cours	Équipe d'évaluation
<b>APEP</b>	Éducation populaire pour et par les jeunes : pratiques numériques, lieux innovants et médias de jeunes	3	LERIS/La critic
<b>APDOM4</b>	Lutte contre les violences faites aux femmes dans les outre-mer par la lutte contre les stéréotypes sexistes	2	Quadrant Conseil
<b>HAP IJ Réunion</b>	Améliorer l'offre d'information afin de favoriser un accès effectif des jeunes aux droits et aux services d'orientation	1	PHARE
<b>APPFRMI</b>	Plateformes régionales de mobilité internationale des jeunes	4	Pas d'évaluation Appel à projets d'essaimage
<b>APDOM 5</b>	Essaimage de projets en faveur de la jeunesse dans les DOM	26	5 évaluateurs : Pluricité, Geste/ CREDOC, Agence Phare, Quadrant conseil, Socialab
<b>LFSE</b>	Changement d'échelle des projets d'utilité sociale	74	Itinere Conseil, Cabinet Geste, Planète publique, Agence Phare

[> Retour sommaire](#)

Pour les futurs appels à projets, les modalités de suivi des expérimentations seront également revues du point de vue de la mise en œuvre pour assurer des rencontres régulières avec les porteurs de projets et évaluateurs et permettre la rencontre des expérimentateurs et des partenaires institutionnels dans le cadre de comité de pilotage nationaux.

## ANALYSE DES BILANS (COMPTES RENDUS D'EXÉCUTION INTERMÉDIAIRES)

50 comptes rendus d'exécution intermédiaires semestriels sont prévus pour 2019 et 2020 concernant l'ensemble des appels à projets en cours. Ils seront analysés tant par le pôle animation et suivi des projets que par le pôle administratif et financier quant à l'exécution financière.

## ANALYSE DES RAPPORTS FINAUX

70 rapports finaux sont attendus en 2019-2020, qui permettront essentiellement de capitaliser les enseignements sur le dernier appel à projets ultramarin et les projets LFSE.

## SUIVI DES ÉVALUATIONS

Le Pôle « évaluation et capitalisation » assure le suivi et l'analyse des notes de cadrage, des rapports intermédiaires et des rapports finaux d'évaluation d'expérimentations récentes et plus anciennes.

Dans le cadre des derniers appels à projets lancés, les évaluateurs, sélectionnés via appel d'offres, sont amenés à évaluer un programme d'expérimentations à partir de la sélection d'une « grappe » de projets.

À ce premier travail s'ajoute le suivi des évaluations dites « embarquées », où chaque projet fait l'objet d'une évaluation propre.

Le suivi des évaluations s'incarne également dans un appui aux évaluateurs auprès des porteurs de projets, notamment en facilitant leur mise en relation et en étant pédagogues avec ces derniers quant à la nature des évaluations et quant aux attentes de l'administration.

Lancé en 2017, l'appel d'offres pour sélectionner les évaluateurs des appels à projets ultramarins a permis la sélection de 5 équipes d'évaluations. Un travail de détermination des problématiques a été réalisé en lien avec les services déconcentrés en charge du suivi des projets sélectionnés. Des réunions de restitutions semestrielles sont organisées avec l'ensemble des évaluateurs dans le cadre du suivi et de l'accompagnement. Les évaluations se poursuivent jusqu'à fin 2019.

Bénéficient également d'un suivi et d'un accompagnement les évaluations d'une dizaine d'expérimentations issues du programme LFSE, notamment avec protocole d'évaluation aléatoire.

### MISE EN PAIEMENT DES SUBVENTIONS

À l'issue des réunions de synthèse, le pôle administratif et financier de l'INJEP préparera les ordres de paiement à l'attention de la Caisse des dépôts et consignations pour paiement des subventions aux porteurs de projets qui en recevront notification par courrier.

Un travail important de contrôle sera mis en œuvre pour assurer la clôture des projets issus de la programmation précédente.

## 3. Grande École du Numérique

Le FEJ a été mobilisé en tant qu'outil administratif et financier pour la mise en œuvre à titre expérimental de la labellisation de formations par la Grande école du numérique comportant notamment un soutien financier d'amorçage. La MAFEJ via son Pôle administratif et financier a assuré la coordination du conventionnement avec les 93 structures lauréates de la première vague de labellisation et assurera les versements des subventions et notamment du solde jusqu'en 2019.

## 4. Nouveaux appels à projets

Sur la base des crédits disponibles ou issus d'un abondement futur en cours d'arbitrage, il est envisagé de lancer de nouveaux appels à projets ou des expérimentations d'envergure nationale ciblées en fonction des sujets identifiés par la MAFEJ sur la base de son expérience et de ses travaux, appuyée ensuite par le Conseil scientifique et d'orientation de l'INJEP et le Conseil de gestion du FEJ, mais également identifiés en lien avec des partenaires extérieurs le cas échéant.

La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes est lancée depuis septembre et prévoit la mise en œuvre d'expérimentations sociales à destination d'un jeune public bénéficiaire. La stratégie est fondée sur une approche globale et interministérielle et le FEJ sera mobilisé pour la mise en œuvre d'expérimentations portant notamment sur les champs de l'accès aux droits et du non-recours aux droits, de l'accompagnement éducatif renforcé et de la petite enfance. Des appels à projets seront lancés en 2019-2020 pour une durée d'expérimentation de 5 ans.

## II - Capitaliser et diffuser les enseignements des expérimentations

**Publications – séminaires de restitution – mise à disposition d'expertise**

### 1. Réalisation de publications

#### NOTES DE SYNTHÈSES THÉMATIQUES

La MAFEJ produit régulièrement des notes de synthèses thématiques de présentation des expérimentations ou de présentation des résultats des projets et des évaluations. Ces publications ont pour objet de dresser un panorama le plus large possible des expérimentations et/ou de leurs résultats.

Depuis 2017, a été entrepris un travail important de capitalisation et de production de notes de synthèse sur les thématiques suivantes :

- la mobilité internationale et européenne
- le harcèlement à l'école
- la lutte contre les discriminations envers les jeunes
- l'engagement des jeunes
- l'éducation populaire 2.0 (nouveaux lieux, nouveaux outils, numérique)
- les activités culturelles des jeunes
- la lutte contre les stéréotypes sexistes dès le plus jeune âge en outre-mer
- les expérimentations déconcentrées en outre-mer.

Ces notes dressent l'état des lieux des projets et des premiers enseignements tirés et seront complétées à mesure que les rapports finaux relatifs aux projets et aux évaluations seront disponibles.

#### NOTES ET RAPPORTS

Au premier trimestre 2019 est prévue la publication d'un rapport capitalisant les enseignements dans le cadre des dix ans du FEJ, à l'aune des résultats d'une enquête menée auprès des porteurs de projets via des entretiens bilatéraux.

Concernant les projets LFSE, un travail de production de notes de capitalisation finale a été entrepris notamment à l'aune de l'analyse des rapports finaux des lauréats afin d'en tirer le plus d'enseignements possible.

#### INJEP: ANALYSES & SYNTHÈSES ET FICHES REPÈRES

La MAFEJ produit des publications de types « 4 pages » ayant pour objet de traiter d'une question thématique précise suscitée par plusieurs expérimentations menées dans le cadre du FEJ.

En général au nombre de deux à trois par année. Sont notamment prévus en 2019 plusieurs numéros sur la question de l'innovation et des sciences à l'école ou encore sur les politiques culturelles.

Également, des *Fiches Repères* pourront être produites notamment sur des questions méthodologiques ou évaluatives.

## OUVRAGE DOCUMENTATION FRANÇAISE (VOLUME 2)

Dans la continuité du premier ouvrage paru à la Documentation française en septembre 2014 intitulé « De l'éducation à l'insertion : 10 résultats du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse », un second volume sera publié en 2019 mettant en valeur des expérimentations d'envergure menées dans le cadre du FEJ sur la thématique « discriminations, inégalités, mixités ».

### « CAHIERS DE L'ACTION »

Un chantier a également été lancé en vue de la publication en 2020 d'un numéro des *Cahiers de l'action* intitulé « Recherche évaluative et théorie enracinée : Produire de la connaissance pour le terrain, à partir de questions de terrain » en collaboration avec l'Université des Trois Rivières au Québec.

## 2. Réponses à appels à contribution ou à communication

La MAFEJ reste en veille permanente en vue de répondre dans la mesure de ses capacités à des appels à contribution ou à communication nationaux ou internationaux avec pour objectifs de partager l'expérience du FEJ et les enseignements des expérimentations.

## 3. Organisation de réunions de restitution et partage

### COLLOQUE SUR LES SCIENCES À L'ÉCOLE – FÉVRIER 2019

Dans le cadre du programme de valorisation des enseignements des expérimentations, une journée d'échanges et de travail sera organisée autour de la thématique de méthodes d'apprentissage et de développement des compétences innovants via la science à l'école. En effet, la volonté d'expérimenter des pratiques nouvelles permettant d'intégrer la démarche de recherche scientifique et la science à l'école a conduit le FEJ à accompagner des projets de l'école primaire au lycée auprès de tous les élèves, y compris de publics particuliers tels que les élèves atteints de dyspraxie. Quatre expérimentations dont les effets sont particulièrement riches d'enseignements seront au centre de cette journée.

### SÉMINAIRE SUR LES MÉTHODES D'EXPÉRIMENTATIONS ET D'ÉVALUATIONS 2019

Le pôle évaluation du FEJ entreprend un travail de recension des méthodes d'évaluations utilisées dans le cadre des expérimentations qu'il soutient depuis 2009. Il s'agit d'analyser les intérêts et limites des différentes méthodes à l'épreuve du terrain expérimental. Ce travail mené en 2018 aboutira à une note de capitalisation en vue d'une publication et également à la préparation d'un événement / séminaire sur les questions d'évaluation, avec potentiellement un angle privilégié de comparaison des expériences au niveau international.

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE VALORISATION DES RÉSULTATS DES EXPÉRIMENTATIONS

	Date de valorisation prévisionnelle
APPFRMI	1 <sup>er</sup> semestre 2019
APDOM5	2 <sup>e</sup> semestre 2019

## PREMIÈRE DÉCENNIE DU FEJ

Le 1<sup>er</sup> décembre 2018 seront fêtés les 10 ans du FEJ depuis sa création par la loi du 1<sup>er</sup> décembre 2008.

L'année 2019 devrait être une année de valorisation de l'ensemble de la démarche expérimentale et évaluative et des enseignements qui ont pu être tirés des expérimentations pour alimenter la réflexion sur les politiques publiques, de jeunesse en particulier.

## III - Travaux d'expertise – participation à des groupes de travail

### PARTICIPATION À L'ÉVALUATION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

L'INJEP contribuera à l'évaluation du Service national universel en fonction des différentes sollicitations dont le service fera l'objet. La mise en place d'une évaluation scientifique du dispositif dès la phase de montée en charge constitue en effet un enjeu majeur pour le développement de ce nouveau dispositif. Elle doit permettre de disposer d'éléments objectifs comme support des échanges avec l'ensemble des parties prenantes et en particulier les jeunes. L'élaboration et la mise en place de l'évaluation requièrent à la fois des compétences de nature statistique, de recherche, d'expérimentation et d'évaluation, dont la mise en relation est précisément le cœur de l'activité de l'INJEP.

### GRUPE DE TRAVAIL DU CGET « DÉMARCHÉ DE CAPITALISATION DES INNOVATIONS SOCIALES ET TERRITORIALES »:

Au premier semestre 2016, le CGET a lancé un groupe de travail sur la valorisation d'initiatives qui ont fait leurs preuves afin de mieux structurer les politiques de soutien à l'innovation et répondre aux enjeux de diffusion des innovations territoriales.

La MAFEJ est impliquée dans cette démarche de par son expertise et expérience dans la capitalisation des résultats des innovations. À ce titre, elle contribue à alimenter la réflexion sur la mise en place d'outils communs (travail autour de plateforme, de moteur de recherche) pouvant déboucher sur une démarche de fédération de capitalisation. Les travaux se poursuivent avec pour objectif de tester et améliorer des outils opérationnels de diffusion des innovations sociales et territoriales, une première version de l'outil devant être opérationnelle au premier semestre 2018, les travaux se poursuivent pour son amélioration. Il s'intitule « Carrefour des innovations sociales, mettre en commun des solutions au service des personnes et des territoires ».

### ATELIER D'EXPERTS WHAT WORKS CENTRES BRITANNIQUES : QUELS ENSEIGNEMENTS POUR LA FRANCE ?

L'Agence nouvelle de solidarités actives réalise une étude prospective concernant les *What Works Centres* et le contexte français, traitant la manière dont les données probantes sont produites, synthétisées, diffusées et utilisées en France. La MAFEJ est sollicitée pour son expertise en tant que partie prenante des questions de recherche, de transfert de la connaissance et des politiques publiques basées sur la preuve. La MAFEJ poursuivra son implication dans le groupe de travail.

## GRUPE INTERNATIONAL D'ÉCHANGE SUR LES EXPÉRIMENTATIONS

Suite à une présentation de la démarche du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse à la conférence internationale de l'*Innovation Growth Lab* qui a réuni plusieurs centaines de participants à Barcelone en juin 2017, un groupe d'échanges s'est constitué regroupant le Canada, la Finlande, le Danemark, les Émirats arabes unis et la France, représentée par la MAFEJ. L'objectif de ce groupe est un partage d'expériences sur les pratiques d'expérimentations soutenues au niveau gouvernemental.

## EXPÉRIMENTATION ET ÉVALUATION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Dans le cadre du projet d'instauration d'un Service national universel, l'INJEP a fait des propositions pour la mise en place d'une évaluation scientifique du dispositif et pour l'élaboration d'expérimentations dans la période de préfiguration du dispositif. L'institut pourrait donc être sollicité sur ces projets.

## DOCUMENTATION – CENTRE DE RESSOURCES

La mission « Documentation - Centre de ressources » de l'INJEP propose un service de proximité et d'appui aux missions de l'INJEP, de la DJEPVA et plus largement aux acteurs de jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et du sport.

Elle a deux principales activités :

- la gestion et la mise à disposition d'un centre de documentation spécialisé sur les questions de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative et de sports et la production de documents en fonction des besoins exprimés en interne.
- La mise en place de veilles documentaires, juridiques et réglementaires sur les champs couverts par l'Institut et une veille spécifique de notoriété inhérente aux productions, interventions ou événements réalisés ou par, pour ou avec l'INJEP.

Le centre de ressources de l'INJEP gère et donne l'accès à un fonds documentaire d'imprimés et de documents numériques : ouvrages, un corpus de revues spécialisées professionnelles et de recherches, rapports, littérature grise, etc. L'enrichissement des collections, l'orientation des acquisitions sont réalisés en étroite collaboration avec les autres missions de l'INJEP. Les acquisitions et la mise à disposition des collections, notamment numériques, s'appuient en grande partie sur l'offre documentaire gérée par le bureau de la politique documentaire de la DFAS. Outre le renouvellement des collections, la gestion du fonds comprend leur traitement documentaire, leur mise en circulation et leur conservation. Les publications de l'INJEP bénéficient d'une capitalisation particulière et leur conservation au centre de documentation leur assure une pérennité d'accès comme lieu de mémoire de l'activité actuelle et passée.

La veille organisée par la mission documentation couvre les champs des expérimentations, d'études et de recherches de l'INJEP et vise à assister les acteurs des champs jeunesse et sports dans leurs activités d'études, de recherche, d'évaluation, d'appréhension des politiques publiques, ou encore lors de la mise en place de formations. Elle se matérialise notamment par la diffusion de livrables sur l'actualité aux questions transverses de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et du sport parus sous diverses formes (rapports, synthèses, essais, enquêtes, données chiffrées, textes officiels, articles de revues spécialisées et de presse, etc.).

L'axe fort pour 2019-2020 sera de valoriser et de capitaliser ce fonds en repositionnant les offres de services du centre de ressources avec pour objectif de consolider le public cible.

### I - Gestion d'une bibliothèque spécialisée

Le centre de documentation de l'INJEP, créé en 1967, rassemble une collection unique d'imprimés de références « historiques » et d'actualité sur les questions de jeunesse/politique(s) de jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Fort de près de 33 800 références, l'accroissement annuel moyen est de 800 notices bibliographiques supplémentaires. Le centre de documentation va continuer à enrichir le fonds en fonction des besoins et attentes de ses publics, en cohérence avec le fonds « historique » de l'INJEP.

## 1. Les publics

La mission documentation remplit un rôle de médiateur et d'interlocuteur privilégié entre son public potentiel et une information recherchée (une référence, un auteur, une bibliographie, une réglementation, des données chiffrées, etc.)

### PUBLICS INTERNES

Le centre de documentation de l'INJEP gère, en lien avec le bureau de la politique documentaire de la DFAS, le centre de ressources « jeunesse, éducation populaire, vie associative et sport ». Aussi, si le centre de documentation de l'INJEP offre une proximité de moyen aux chargés d'études en mettant à disposition des ressources en lien avec leurs axes de travail, il propose également ses services de façon à répondre indifféremment à des demandes émanant de tous les services des directions de la jeunesse et des sports. À noter également la constitution d'un fonds de documentation portant sur les concours administratifs dédiés exclusivement aux agents du site. Trois axes sont privilégiés pour 2019-2020 :

- Associer le public interne au circuit des documents : acquisitions (achat –don), accueil du public : prêt, recherches documentaires, organisation de restitution de recherches, désherbage (dons) ;
- Être à l'écoute des besoins : réalisation en 2019 d'une enquête sur les pratiques et les besoins en documentation ;
- Optimiser la fonction médiatrice et conseil de la mission, notamment par l'accueil de groupes et par la présentation de l'offre documentaire systématique aux nouveaux arrivants.

### PUBLICS EXTERNES

Le centre de documentation met en place un espace de travail et organise des plages horaires et des permanences pour accueillir dans ses locaux un public ciblé externe : de l'acteur de terrain au doctorant, intéressé par les questions transversales de jeunesse, politique de jeunesse, éducation populaire, vie associative ou sport.

Pour 2019, l'objectif d'élargir ses publics reste d'actualité :

- Intégrer le catalogue collectif de France pour accéder à une meilleure visibilité auprès des professionnels de l'information/documentation,
- cibler des publics potentiels pour élargir son lectorat en présentiel (universités, réseaux professionnels).

## 2. Circuit des documents

Le centre de documentation vise un double objectif de conservation et d'enrichissement d'un fonds spécialisé en lien avec les orientations de l'institut et attentes de ses publics cibles (en interne : les agents des ministères, et en externe les acteurs de la jeunesse).

Les enjeux se déterminent sur le choix des acquisitions en fonction des besoins exprimés en interne, de la cohérence du fonds et de l'existant (interne, disponibilité dans les réseaux documentaires partenaires, disponibilité sous format numérique, payant ou gratuit) et sur la durée de conservation de certains documents (thématique couverte, utilités, typologie, état) à (re)définir.

### ACQUISITIONS

#### Acquisitions à titre payant :

Depuis fin 2018, le centre de documentation a rejoint les marchés ministériels tant pour les achats d'ouvrages que pour la gestion de ses abonnements. La pratique se poursuit pour 2019-2020.

### Acquisitions à titre gratuit:

Le centre de documentation favorise les acquisitions à titre gratuit. Elles peuvent relever de plusieurs canaux: les échanges de revues pour les imprimés, et la captation de documents disponibles en ligne (rapports, actes, enquêtes, synthèses, etc.).

Une dizaine de titres de revues reçues au centre de documentation font l'objet de conventions d'échanges. Cette liste sera révisée dans l'année.

Le centre de documentation reçoit régulièrement des dons: agents (mobilité professionnelle, départ en retraite) et particuliers. Chaque don est traité selon les mêmes critères en fonction de l'intérêt pour le fonds documentaire: rareté des documents proposés.

## L'OFFRE DOCUMENTAIRE DÉMATÉRIALISÉE

L'offre documentaire reste traditionnelle avec un renouvellement qui reste axé sur les imprimés. Néanmoins, les pratiques internes du traitement documentaire s'adaptent à l'environnement numérique exponentiel et des usages d'un public de plus en plus demandeurs de rapidité et d'autonomie en termes d'accès aux documents en indexant chaque notice enregistrée avec son reflet dématérialisé. Chacune des notices bibliographiques de documents imprimés entrés dans le fonds et dont la version numérique existe se voit renseignée par son adresse URL.

La politique d'acquisition systématise et intensifie ce processus en incluant dans le processus du traitement documentaire une étape annualisée de vérification des liens avec un outil adapté.

## CONSERVATION ET MISE À DISPOSITION DES PRODUCTIONS DE L'INJEP

La mission documentation a mis en place un traitement documentaire et un mode de conservation spécifiques aux documents produits par l'INJEP: publications, collections de revues, synthèses, études, rapports, etc. Sans être un lieu d'archives, le centre de documentation est le lieu référent de la mémoire de l'INJEP. Il reste d'actualité de sensibiliser l'ensemble des missions de l'INJEP de la nécessité de déposer systématiquement leur production dans le fonds. Par ailleurs, cette politique se poursuit avec les nouvelles collections lancées par l'institut.

## CAPITALISATION DES PRODUCTIONS DE L'INJEP

La mission documentation a mis en place un traitement documentaire et de conservation particulière des collections de l'INJEP.

- Rapports d'études et de recherches  
Réalisation d'une bibliographie des rapports d'études et de recherches réalisés et intégrés au fonds documentaire dans l'année 2019.
- Valorisation des « Cahiers de l'animation »  
Après avoir catalogué l'ensemble de la collection sur son outil informatique, le travail de capitalisation de la revue historique de l'INJEP se poursuit vers un projet de numérisation pour 2019 en lien avec le marché de numérisation piloté par la Bibliothèque nationale de France. Un pré-dossier a déjà été établi auprès des services de la BNF en 2018 dans ce sens.
- Intégrer la base du Fonds d'expérimentation de la jeunesse  
La MAFEJ a publié en ligne près de 800 projets portés par le dispositif du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse. Ils sont disponibles dans une base développée par la MAFEJ. Ce corpus constitue une

ressource documentaire susceptible d'intéresser les usagers du centre de documentation de l'INJEP. Il s'agit d'étudier la faisabilité d'une importation automatisée de ces références à la base documentaire de l'INJEP ou de la possibilité d'interroger ce corpus via le catalogue avec un module de recherche intégrée, par exemple.

## DÉSHERBAGE<sup>1</sup> : DON ET/OU MISE AU PILON

Motivée par un espace de conservation restreint et la volonté de « faire vivre » le fonds documentaire, des opérations de « désherbage » sont menées en parallèle dans les collections « revues » et « ouvrages ». Ces opérations s'accompagnent d'un repositionnement du fonds vis-à-vis de son histoire, de ses publics et de son environnement immédiat au sein de réseaux documentaires. Ces manipulations sont basées sur des règles et des prérequis comme celles ou ceux de vérifier de la disponibilité des documents rejetés dans d'autres lieux ressources avant de sortir définitivement un document du fonds, ou encore de solliciter les autres missions de l'INJEP dans leur expertise des champs couverts.

- Magasins des revues

Un long processus de désherbage des magasins des revues (300 titres) a été mis en route depuis 2015. Il s'agit ainsi en 2019 de finaliser l'écriture un memorandum de ce travail effectué et d'en établir des règles simples de désherbage adaptées aux collections de l'INJEP.

- Collection des « ouvrages »

Une opération de désherbage des ouvrages a été initiée en 2017. Elle va se poursuivre en 2018. Elle s'appuie sur une expérience effectuée en 2009-2010 et implique les missions de l'INJEP dans leur expertise des champs couverts. L'année 2018 a permis de sortir près de 150 titres du fonds.

D'autres étapes suivent la sortie des fonds : mise à jour des inventaires, prospection de lieux ressources pouvant recevoir nos sorties d'inventaire sous forme de dons, et ensuite seulement mise au pilon. Ce travail se poursuit en 2019.

## MISE EN PLACE D'OPÉRATIONS DE « DONS »

Le centre de documentation a identifié des titres issus du désherbage ou de dons des services internes. Sorties de l'inventaire et rendus disponibles au don, des listes référencées sont proposées à d'autres centres de documentation spécialisés soit identifiés parmi nos partenaires, soit via des listes de diffusion professionnelles ou suite à une prospection spécifique. Le reliquat de ces dons est ensuite proposé aux agents, puis destiné au pilon.

Les dons font l'objet à chaque fois d'une procédure formalisée.

## 3. Rénovation du système d'information documentaire

L'informatisation du référencement bibliographique date de 1993 et le choix de nommer la base, Télémaque, de 1996. La base compte plus de 33 800 références bibliographiques qui reflètent la quasi-totalité du fonds disponible en rayonnage et en magasin. L'accroissement du catalogue avoisine les 800 nouvelles notices chaque année. La base a été développée avec un module d'interface Web, ce qui a permis à quelque 4 000 internautes (visiteurs uniques) mensuels en moyenne de l'interroger en 2018.

<sup>1</sup> Le désherbage sert principalement à élaguer la collection de documents qui n'y ont plus leur place, aérer les rayonnages (facilitant ainsi l'accès aux documents, valorisant certains ouvrages moins « noyés dans la masse »), actualiser les collections, évaluer la cohérence d'un fonds et sa pérennité. [...] Les éliminations sont donc décidées en fonction de critères pratiques et intellectuels et découlent d'une analyse fine de chaque document, dans le contexte d'une collection particulière. (Extrait de « Désherber en bibliothèque », fiche pratique de l'ENSSIB)

Cependant le système informatique de gestion documentaire utilisé actuellement n'a pas évolué depuis près de 10 ans. Le projet différé d'une année sera lancé en 2019. Il vise l'installation d'un système d'information documentaire rénové en 2019 en fonction des attentes et besoins exprimés en interne et de l'environnement fonctionnel ministériel.

## DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Un diagnostic sur l'existant est mené en interne sur le logiciel utilisé, sur ces fonctionnalités et sur la façon dont il est utilisé par les documentalistes à l'INJEP. Ce diagnostic est étendu sur les pratiques d'autres professionnels de l'information/documentation issus de centres de documentation pour envisager d'éventuelles orientations stratégiques de la gestion du document. Une attention particulière sera portée sur la solution documentaire mise en place par le bureau de la politique documentaire à la direction des finances, des achats et des services.

## ENQUÊTE SUR LES USAGES

Une enquête sur les usages de recherches documentaires et les besoins est prévue fin 2018/début 2019.

## CHOIX DU SYSTÈME

La rédaction d'un cahier des charges est programmée pour 2019, pour un choix opérationnel en 2020.

# 4. Offres de services

Les offres de services au partage des connaissances prennent diverses formes : accueil du public, gestion de prêts, organisation d'événements, réalisation de produits documentaires bibliographiques.

## ACCUEIL DU PUBLIC

La mission documentation propose une ouverture hebdomadaire de quatre jours sur cinq jours, sans interruption de 9h 30 à 17h pour le public interne, et en demi-journée pour tout public (13h-17h).

Deux fermetures sont programmées à l'année pour le public externe (les trois premières semaines d'août et la dernière semaine de l'année). Un service restreint au public interne est assuré pour le public interne.

Il s'agit d'améliorer la visibilité du centre de ressources en interne via l'intranet du ministère ou l'organisation de portes ouvertes pour le début de l'année civile, ou par l'actualisation des outils de communication, en collaboration avec la mission « valorisation et diffusion » : plaquettes, marque-page, etc.

La gestion de prêt a été révisée en 2018 et doit aboutir en 2019 à une gestion totalement informatisée du prêt. Cette opération a eu plusieurs impacts dans la gestion interne de l'accueil du public et s'est accompagnée de la rédaction d'un nouveau règlement intérieur.

## ORGANISATION DE « RENDEZ-VOUS DE LA DOC »

Le centre de documentation organise des « Rendez-vous de la doc » dont l'objet est de partager les résultats d'une des recherches réalisées par l'INJEP ou de partenaires en lien avec les intérêts de l'institut. Ils s'adressent à un public dédié : les agents du site, en particulier du ministère en charge de la jeunesse

et du ministère des Sports, sur un temps court d'une durée d'une heure pendant de l'heure méridienne, de 13h à 14h. Outre le fait de venir s'informer sur des résultats en lien avec ses activités, ce moment permet de favoriser la communication interne de services à services pour échanger des réflexions et observations.

Au minimum quatre « Rendez-vous » sont prévus dans l'année, trois émanant des trois missions productrices de connaissances au sein de l'INJEP: MAFEJ, MOE et MÉOS, le quatrième étant généralement ouvert à un partenaire de l'INJEP.

## II - Les veilles réalisées par la mission documentation

La mission documentation renouvelle trois types de veilles pour 2019 et affine ses process de gestion pour 2019-2020 :

- une **veille documentaire** sur les thématiques de recherches ou d'intérêt des agents et chercheurs ;
- des **veilles juridiques et réglementaires** : actualités sur les dispositifs et les politiques interministérielles de jeunesse, et actualité réglementaires et juridiques des champs couverts par les ministères sociaux ;
- une **veille de notoriété** : sur les citations de l'institut en presses quotidienne, généraliste et spécialisée : au travers de l'actualité de l'institut, des diverses publications, des interventions des agents.

### 1. Veilles documentaires thématiques

#### REQUALIFICATION DU PLAN DE VEILLE

Le plan de veille évolue constamment en fonction des études et recherches mises en place par les missions de l'INJEP et l'actualité des champs couverts par l'INJEP. Il s'agit d'optimiser les outils disponibles pour couvrir cette activité et d'identifier et renouveler les points d'accès sur les thématiques couvertes.

#### PÉRENNISATION DES OUTILS DE VEILLES

Il sera nécessaire de reconsidérer en 2019 les abonnements payants aux bases de données actuellement utilisées pour les différentes veilles.

#### DÉVELOPPER DES OUTILS ET SUSCITER DES BESOINS

Interroger les usages et les pratiques de veilles effectuées en interne par les différents publics (chercheurs, chargé de missions, etc.) afin de mieux cibler l'offre et la diffusion de cette veille en proposant dans la mesure du possible des outils plus adaptés.

### 2. Livrables de veille

#### PRODUITS DOCUMENTAIRES

La mission documentaire réalise plusieurs livrables, tous disponibles sous la forme numérique sur le site de l'INJEP. Ils ont chacun leur périodicité. La mission poursuit la publication de ces livrables en maintenant leur qualité.

L'INJEP a mis en place une nouvelle charte graphique qui va se décliner sur ces différents supports.

- **INJEP Veille Actu**: la lettre de veille documentaire bimensuelle rassemble plus de 4 000 abonnés. Produit phare de la veille documentaire sur les questions de jeunesse/ politiques de jeunesse, éducation populaire, vie associative et sport (sous l'angle: pratiques sportives, diplômés Jeunesse et Sport, ou encore économie du sport), elle signale sous forme de brève l'actualité des publications (rapports, études, enquêtes, sondages, essais, etc.), la mise en œuvre de dispositifs, réglementation, presse, agendas de colloque, etc.

Suite à une réflexion sur ce support s'appuyant sur une enquête de lectorat, la lettre de veille documentaire a fait l'objet d'une refonte et a changé de nom, passant de *INJEP Actu Jeunesse* à *INJEP Veille Actus* pour être plus en phase avec son contenu. Elle a aussi changé de format en lien avec la refonte site de l'INJEP. Renforcer la visibilité et le lectorat de cette lettre est un des objectifs prioritaires pour le service en 2019.

- **Liste des acquisitions mensuelles** (mensuel): 12 par an  
Sélection mensuelle des acquisitions du centre de documentation, elle est diffusée à près de 700 agents en interne, CREPS et DRDJS. Elle est publiée en ligne sur le site de l'INJEP.

- **Un an de politique de jeunesse** (annuel).  
Recensement des dispositifs interministériels mis en place par le Gouvernement pour la jeunesse par la mission documentation, consolidé auprès des chargés d'études et de recherche de la mission observation évaluation.

- **Bibliographies thématiques**: une dizaine pour 2019-2020  
Un effort particulier sera fourni pour valoriser le fonds documentaire de l'INJEP en systématisant la réalisation de bibliographies en lien avec les « Rendez-vous de la doc ». Il s'agit également de capitaliser des recherches documentaires internes en publiant les bibliographies les plus abouties.  
Une visibilité de la recension de l'actualité des publications à visée scientifique et réalisée pour la revue Agora Débats Jeunesse est mise en place sur le site de l'INJEP.

- **Citations de l'INJEP** veille de notoriété dans les supports de presse et revues spécialisées: Diffusion et relais en interne en 2019.

## VALORISATION ET DIFFUSION

La mission valorisation et diffusion (MVD) de l'INJEP a comme principales missions :

- l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de valorisation et de diffusion des connaissances produites ou capitalisées par l'INJEP, à travers notamment une offre éditoriale structurée articulant papier et numérique, et l'organisation d'événements.
- la conception de la stratégie de communication et d'information vers ses cibles aux profils variés, ainsi que la promotion de l'image et de la stratégie de l'institut auprès des différents publics.

La valorisation concerne l'ensemble des productions et activités de l'institut, et son efficacité exige la construction d'une politique de valorisation et de communication globale et cohérente, intégrant toutes les composantes du service.

La MVD poursuit ses activités courantes de valorisation et pilote plusieurs chantiers transversaux visant à ajuster la stratégie de valorisation, de diffusion et de communication à la nouvelle configuration de l'institut et à son positionnement stratégique. Parmi ces chantiers, deux sont particulièrement structurants pour le service : achever la refonte de l'offre éditoriale, et construire un nouveau site internet adapté à nos missions et en redéfinir la ligne éditoriale.

Tout le programme de travail de la MVD est sous-tendu par deux objectifs : assurer une meilleure lisibilité des productions et une plus grande visibilité de l'institut.

> Retour sommaire

### I - Une offre éditoriale renouvelée

Chargée du pilotage de la refonte des publications engagée depuis 2016, la MVD poursuit ce chantier d'harmonisation et de restructuration des publications visant à doter l'institut d'une politique éditoriale globale et cohérente. Son objectif : inscrire les différentes productions écrites issues de la recherche, des études, des expérimentations ou de la collecte et de l'analyse des données au sein d'une offre éditoriale structurée, et articulant le papier et le web.

Après la refonte du bulletin de l'INJEP, *INJEP : analyses & synthèses* et la mise en place de la collection *INJEP : notes et rapports*, la MVD concentrera ses efforts autour de la collection des « Cahiers de l'action » et des ouvrages à la Documentation française, et autour de publications de cadrages et supports didactiques visant à faciliter la compréhension et l'appropriation des connaissances et données par un large public.

À noter par ailleurs que la MVD participe activement à la mise en œuvre de la nouvelle politique éditoriale. Elle assure le suivi du programme annuel des publications, apporte son expertise éditoriale à leur réalisation et assure leur diffusion. En collaboration avec les missions, elle peut prendre en charge l'ensemble de la conception éditoriale et graphique : relecture des projets de publications, secrétariat de rédaction, révision des textes, réalisation des maquettes et impression.

#### 1. Ouvrages de référence à La Documentation française

Dans la continuité d'un premier ouvrage de capitalisation des expérimentations menées par le FEJ sur l'éducation et l'insertion paru en 2014, un second volume consacré aux enseignements des évaluations du FEJ en matière d'inégalités, discriminations et mixités, est en préparation. Il paraîtra au premier trimestre 2019.

Par ailleurs, la collection à la Documentation française ayant vocation à accueillir des rapports et ouvrages de référence sur les champs d'expertise de l'Institut, une nouvelle publication sur le thème de la vie associative est en projet.

## LES PRINCIPALES COLLECTIONS DE L'INJEP

### **INJEP: analyses & synthèses**

IAS propose à travers un format court, un style accessible et des encadrés, de diffuser de manière large les principaux résultats de travaux (études, expérimentations, statistiques) réalisés par, pour ou avec l'INJEP.

Alternant les sous-collections « Statistique publique », « Études et recherches » et « Expérimentations », une douzaine de numéros est prévue chaque année.

### **INJEP: notes & rapports**

Cette collection propose des notes, rapports et revues de littérature dans un format détaillé et complet. Elle est en particulier le support de publication des rapports de recherche portée par l'INJEP.

### **Revue de recherche Agora débats/jeunesses**

Principale revue de recherche consacrée à la jeunesse en France *Agora débats/jeunesses* approfondit la connaissance sur les jeunes, leurs situations, leurs modes de vie, leur environnement, les relations qu'ils entretiennent avec les autres générations et l'analyse des politiques publiques qui leur sont consacrées.

La revue est animée par un comité de rédaction pluridisciplinaire et composé de chercheurs, d'universitaires et d'experts. Trois numéros sont réalisés chaque année et édités en collaboration avec les Presses de Sciences Po.

### **« Les Cahiers de l'action – jeunes, pratiques et territoires »**

Trois numéros paraissent chaque année dans cette collection d'éducation populaire. Son objectif: mutualiser les pratiques et échanger les savoirs. Elle offre aux décideurs et professionnels de la jeunesse des ressources utiles pour leur intervention avec une vision « terrain ». Co-construits et écrits avec les professionnels de terrain, Les Cahiers de l'action se veulent un espace de réflexivité et apportent des éléments d'analyses et des outils pour l'action.

[> Retour sommaire](#)

## 2. Fiches Repères, Atlas et Chiffres-clés

Pour répondre à sa mission de centre de ressources, l'INJEP développe des supports pédagogiques offrant une vue d'ensemble et rendant accessible et compréhensible au grand public les principales données ou résultats clé dans un domaine, ou sur une question.

### LA REFONTE DES FICHES REPÈRES

Engagée en 2017, la rénovation des *Fiches Repères* s'est concrétisée en 2018. En 2 pages, ces fiches apportent des données de cadrage et font l'état des lieux sur un sujet à travers la synthèse de travaux et/ou données existants. Elles s'adressent à un public large et valorisent la capacité de l'INJEP à rassembler, décrypter, synthétiser des travaux et données extérieures sur les champs de sa compétence.

La diffusion essentiellement sur le web doublera la possibilité de télécharger le pdf par une version html consultable directement en ligne.

La rénovation du processus de programmation et de production devrait permettre à cette publication d'atteindre un rythme de croisière en 2019.

### LES CHIFFRES-CLÉS

L'INJEP rassemble et met à disposition sur son site internet les principaux indicateurs de la statistique publique sur la jeunesse, organisés en grandes thématiques (santé, marché du travail, etc.). Ce tableau bord réalisé par la MÉOS et la MOE en partenariat avec les producteurs de statistiques publiques, donnera lieu après sélection d'indicateurs, à une édition papier offrant une vision transversale et objective des jeunes de 15 à 30 ans.

En 2019, ce sont les *Chiffres-clés du sport* et les *Chiffres clés de la vie associative* qui seront édités, à la fois en ligne et en version papier, dans des formats synthétiques, lisibles et attractifs. Et pour parfaire le panorama, une édition similaire dans le champ de la vie associative est également en projet.

### DES ATLAS

Cette 3<sup>e</sup> édition de *L'Atlas des fédérations sportives*, donnera un nouvel aperçu des licences sportives en France, et permettra à travers la cartographie, d'illustrer les disparités entre les territoires, mesurer les écarts, mais aussi les marges de progression pour réduire les, inégalités d'accès à la pratique sportive licenciée entre les territoires, les hommes et les femmes, mais aussi selon l'âge.

Publié aux éditions Autrement en 2013, *L'Atlas des jeunes en France*, fait l'objet d'un projet de réactualisation. Cette nouvelle édition, prévue en 2019, permettra de mobiliser et rendre accessible au plus grand nombre les données les plus récentes sur les jeunes.

## II - Le développement d'une stratégie digitale

La MVD est responsable de l'administration du site internet de l'INJEP, des réseaux sociaux et de la diffusion web en général. Elle est notamment en charge du projet de refonte du site internet de l'institut.

### 1. Refonte du site web

Outil essentiel et privilégié pour donner accès aux travaux et productions, le site internet est au cœur de la stratégie de diffusion et de valorisation de l'INJEP. En 2017, l'institut a engagé un important chantier de refonte globale de son site internet.

Vecteur de l'image de l'institut, le site est également porteur de sa stratégie et doit refléter son positionnement. Son ambition est donc de devenir un site de référence sur les questions de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative et de sports, ainsi qu'un portail sur les données statistiques sur ces champs.

La refonte du site internet et de sa ligne éditoriale se donne comme objectif prioritaire d'accroître et de faciliter l'accès aux connaissances pour l'ensemble des acteurs. Il s'agit à la fois de rendre immédiatement accessibles les productions de l'INJEP, mais aussi d'exploiter les modalités éditoriales et multimédias qu'offre le web pour en faciliter l'appropriation. Parmi les axes de travail pour y parvenir :

- Donner accès à l'ensemble des expertises de l'institut en renforçant notamment l'offre de données statistiques et d'indicateurs, et la valorisation en ligne des enseignements des expérimentations FEJ.

- Améliorer la structuration, la navigation et la recherche du site pour accéder aux différentes ressources proposées. Et mettre en place un site responsive pour faciliter la lecture sur smartphone, tablette, etc.
- Développer des formats de restitution rapidement accessibles et compréhensibles (compte rendu de conférence, interviews d'experts, chiffre commenté...)
- S'appuyer sur les atouts du web et des formats multimédias facilitant l'appropriation et la transmissibilité des contenus: diffusion de nos publications de synthèse dans des formats web facilitant la lecture-écran, développement des infographies, de la data-visualisation, des vidéos

Cette refonte devrait aboutir à la mise en ligne d'un nouveau site internet en 2018.

## 2. Présence sur les plateformes spécialisées et les réseaux sociaux

Engagé de longue date dans une politique de dématérialisation des publications, l'INJEP poursuit la démarche afin d'accroître la diffusion de ses productions. Après la mise en ligne d'*Agora débats-jeunesse* puis des *Cahiers de l'action* sur la plateforme Cairn, ce sont les productions statistiques qui sont valorisées sur la bibliothèque numérique de la statistique publique, Epsilon, mais aussi sur data.gouv.fr, et prochainement sur la plateforme dédiée Datagora.

À noter également, que l'ancienne collection « Débat-jeunesse » a été mise gratuitement à disposition en ligne sur le portail Persée en 2018.

Les réseaux sociaux, font également partie intégrante de la stratégie digitale de l'INJEP. Dans le prolongement et en complémentarité de la refonte du site internet de l'INJEP, la MVD définit une stratégie de présence et de positionnement sur les réseaux sociaux. Il s'agit d'investir davantage les réseaux sociaux en adaptant les contenus à la spécificité et aux usages sur ces réseaux.

[> Retour sommaire](#)

## III - L'évolution de la politique événementielle

### 1. Les conférences-débats, rencontres et séminaires INJEP

Parmi les outils de diffusion et de partage des connaissances auprès des différents acteurs, les rencontres et conférences ont une place importante. L'INJEP organise régulièrement des conférences-débats qui s'inscrivent dans le prolongement de ses travaux ou publications et visent à les mettre en débat auprès d'acteurs d'horizons variés. La MVD apporte son concours pour l'organisation, la communication et la valorisation post-événement de diverses manifestations. Une dizaine d'événements sont organisés par l'INJEP chaque année. Elles font systématiquement l'objet d'un compte rendu écrit mis à disposition sur le site internet de l'INJEP.

L'INJEP organise également tous des deux ans un événement d'envergure – Les Rencontres de l'INJEP – autour d'enjeux émergents repérés dans le cadre des travaux de l'institut ou par les experts qui le composent. En 2019, ces rencontres porteront sur le thème de la vie associative.

### 2. Ajustement de la politique événementielle

En collaboration avec les différentes missions, la MVD propose et met en œuvre une politique événementielle plus transversale, permettant de donner à voir la richesse des travaux et productions et

partager l'expertise de l'ensemble des missions de l'institut. Il s'agit à la fois d'apporter soutien à l'organisation et à la valorisation d'événements concernant plus spécifiquement la MAFEJ ou la MÉOS, mais c'est aussi organiser des événements sur des thématiques communes aux différentes missions, permettant de valoriser la complémentarité de nos travaux et expertises.

Les interventions de chargés d'études dans de nombreux événements constituent également un moyen de valoriser les travaux et l'expertise de l'INJEP. La MVD veille à renforcer la visibilité de l'institut et de ses travaux lors de ces rencontres et colloques (tenue de table de publications, de diffusion des productions ou de documents promotionnels) et les relaie sur son site et sur les réseaux sociaux.

## IV - Mise en place d'une stratégie et d'un plan de communication

La MVD a piloté la mise en place de la nouvelle identité visuelle et sa déclinaison sur l'ensemble des supports de communication et de diffusion au moyen d'une nouvelle charte graphique adoptée fin 2017. Elle a également engagé une réflexion en vue de définir la stratégie de communication de l'institut.

La définition d'une stratégie de communication institutionnelle visant à incarner l'INJEP et donner du sens en interne et en externe permettra d'améliorer la lisibilité des missions de l'Institut et de ses actions. Le développement d'une stratégie d'image et de notoriété prendra corps dans un plan de communication déclinant les objectifs, cibles et outils.

La MVD assurera la mise en œuvre du plan à travers la mise en place de campagnes, la réalisation d'outils et supports variés (plaquettes, communiqués, courriers, lettre d'information, animation des réseaux sociaux, etc.), et l'optimisation des fichiers contacts. En effet, situé à l'interface des différents acteurs dans les champs de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, et du sport, l'INJEP s'adresse à un public large et diversifié (administrations, collectivités, associations, etc.). La communication et la diffusion auprès de cette multitude d'acteurs ne peuvent être efficaces qu'au prix d'un travail permanent sur nos publics cibles.



**L'INJEP, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire est un service à compétence nationale rattaché au directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) du ministère de l'éducation nationale.**

**Observatoire producteur de connaissances, l'INJEP est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.**

**Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation.**

**Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.**

> Retour sommaire

■ L'INJEP, creuset de nouvelles connaissances et de nouvelles données publiques. Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes...), l'INJEP produit, rassemble, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et sur le sport. L'INJEP conduit ainsi un vaste programme d'études et de recherches sur ces questions. Il comprend également le service statistique ministériel chargé de la jeunesse et du sport et produit à ce titre des données statistiques sur ces thématiques.

■ L'INJEP, laboratoire d'idées : expérimentations et pratiques innovantes. À travers l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, l'INJEP accompagne les initiatives innovantes des acteurs de terrain. L'objectif est d'étudier les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces. Il suit les expérimentations, leur donne de la visibilité et, à partir de leurs évaluations, propose des pistes de capitalisation pour la mutualisation et l'essaimage de bonnes pratiques.

■ L'INJEP, lieu unique à l'interface des différents acteurs. À la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou professionnels, l'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et des analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs à travers de nombreuses publications, des produits documentaires et des événements.